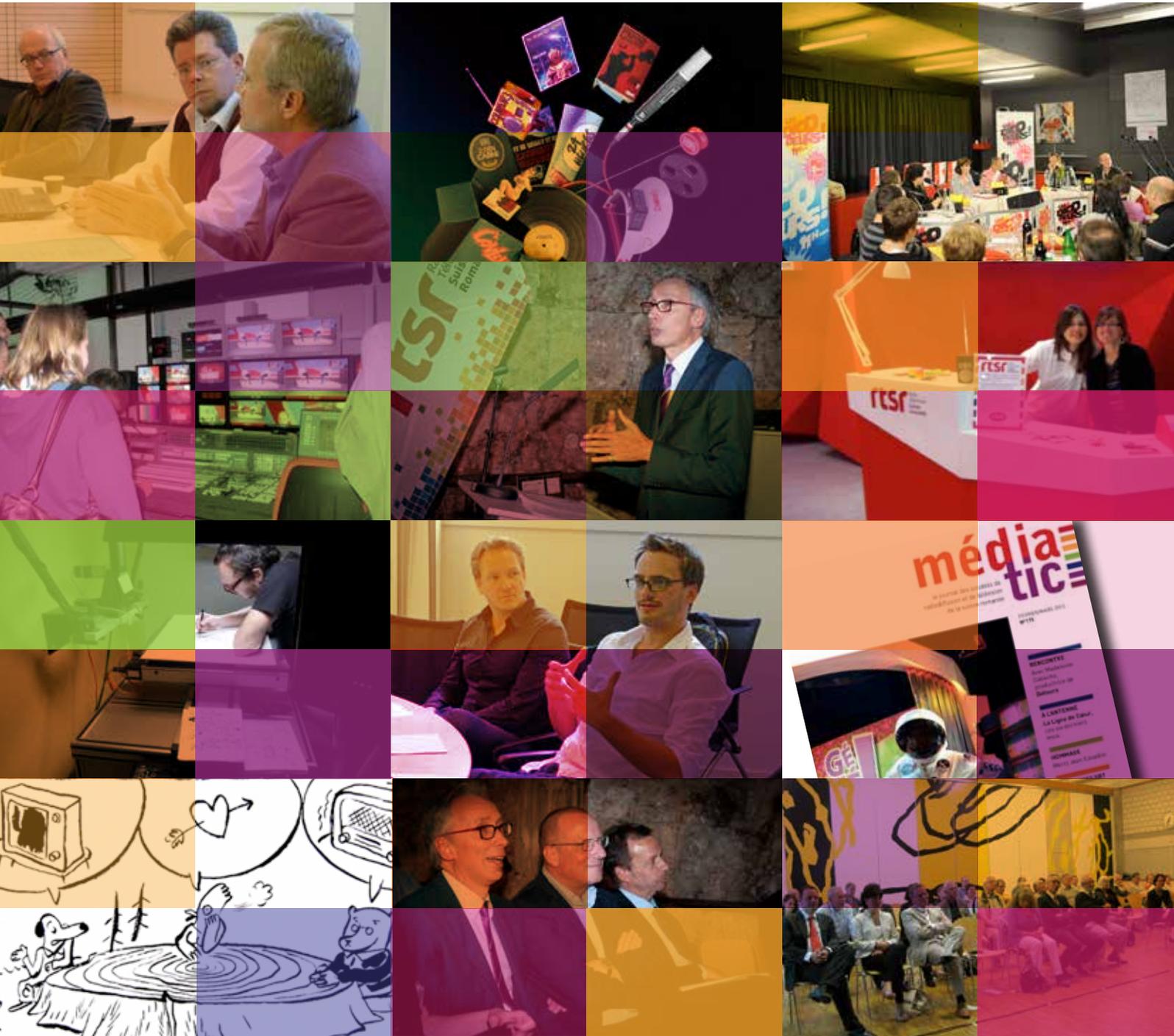


rtsr

Radio
Télévision
Suisse
Romande



RTSR

AV. DU TEMPLE 40 – CP 78
CH-1010 LAUSANNE
SECRETARIAT.GENERAL@RTSR.CH
TÉL. +41 (0)58 236 69 75
FAX +41 (0)58 236 19 76
WWW.RTSR.CH

RAPPORT ANNUEL RTSR 2012

RÉDACTION: RTSR - SRT - RTS
CONCEPTION: BONTRON&CO
RÉALISATION: GUILLAUME BONVIN
IMPRESSION: PETITE MAISON DANS L'IMPRIMERIE, MARTIGNY

PUBLIÉ INTÉGRALEMENT SUR NOTRE SITE
WWW.RTSR.CH

Sommaire

PREMIER CHAPITRE :

SERVICE PUBLIC

1. RAPPORT DU PRÉSIDENT RTSR	04
2. RAPPORTS DES SRT	06
2.1. Berne	06
2.2. Fribourg	09
2.3. Genève	10
2.4. Jura	12
2.5. Neuchâtel	13
2.6. Valais	14
2.7. Vaud	15
3. COMPTES RTSR	18

DEUXIÈME CHAPITRE :

QUALITÉ

4. RAPPORT DU CONSEIL DU PUBLIC	25
5. RAPPORT DU MÉDIATEUR	32
6. RAPPORT DE LA RTS SUR LA QUALITÉ ET LE SERVICE PUBLIC	39
7. RAPPORT DU COMITÉ RÉGIONAL EN MATIÈRE DE PROGRAMMES ET DE QUALITÉ	49

ANNEXES

Membres (Conseil régional, Comité régional, Conseil du public, Médiateur)	51
Organigramme	55

PREMIER CHAPITRE **SERVICE PUBLIC**

1. Rapport du président RTSR

En 2012, de gros efforts ont été faits par la RTSR d'une part pour consolider l'implantation et faire vivre les nouveaux concepts de programmes, et d'autre part pour intensifier les actions de communication, dans le but de recruter de nouveaux membres et de rajeunir les SRT.

Comité régional et concepts de programmes

Afin de mettre en route un processus cohérent impliquant, chacun à son niveau, les différents organes de l'institution, le Comité régional s'est pour la première fois saisi de certaines recommandations émises par le Conseil du public dans son rapport 2011. Il les a thématiquées lors d'un séminaire réunissant le Comité régional et la Direction de la RTS autour des concepts de programmes des prochaines années.



Jean-François ROTH
> Président

Le Comité régional a également reçu une information détaillée sur la nouvelle méthode qui sera utilisée par les unités d'entreprise à partir de l'année prochaine pour préparer les concepts de programmes et les présenter. Cette nouvelle méthode permettra au Comité régional d'avoir une meilleure emprise sur ces derniers.

Une séance de formation consacrée au département de l'Actualité a par ailleurs été organisée par la RTS pour permettre au Comité régional de se familiariser avec ce domaine des programmes.

Nouvelle maquette pour le Médiatic

Une nouvelle maquette du «Médiatic» a été lancée en début d'année. Véritable support de communication, comprenant 12 pages et paraissant 5 fois par année, le journal, désormais en couleurs, est maintenant distribué massivement lors de campagnes de promotion de la RTSR et des SRT. La liste des destinataires a été élargie aux médias romands.

Clips promotionnels radio et tv

Des clips promotionnels radio et tv ont été réalisés et diffusés à partir de septembre sur toutes les chaînes de la RTS pour faire connaître la RTSR et encourager de nouvelles adhésions. L'objectif de cette campagne est d'interpeller les auditeurs et les téléspectateurs et de susciter l'intérêt des plus jeunes (-50 ans). Le ton de ces clips est donc volontairement un peu décalé par rapport à ce qui s'est fait jusqu'à présent. Les retombées de cette action seront évaluées en 2013.

Supports multimédias

Lancé en 2011, le site rtsr.ch reçoit actuellement 7000 visites mensuelles environ, soit plus du double qu'à ses débuts.

Une newsletter est envoyée deux fois par mois à 1300 abonnés.

Des profils Facebook et Twitter ont été créés afin de toucher un public plus jeune.

Club RTSR

Le Club RTSR a développé de nombreuses activités, notamment des rencontres avec les professionnels et des visites de studios qui rencontrent un grand succès. Un catalogue d'offres est adressé chaque mois à tous les membres des SRT, dans le but de fidéliser les auditeurs et les téléspectateurs à la RTSR. Un millier de personnes a déjà bénéficié des différentes offres.

Prix des SRT

Les principes ont été posés pour l'organisation d'un «Prix des SRT». Ce prix sera décerné à partir de 2013 à une personnalité ou à une émission de la RTS ayant marqué le service public par sa qualité, par son originalité ou par son rayonnement. Le lauréat sera désigné par les membres des SRT.

Présence sur le terrain

La RTSR et les SRT ont été présentes à plusieurs manifestations publiques pour promouvoir l'adhésion aux SRT.

La plupart des SRT ont mis sur pied, en plus de leurs activités habituelles, une ou plusieurs manifestations ouvertes au public. De son côté, la RTSR a organisé une rencontre institutionnelle à Fribourg, réunissant les membres actifs des SRT et leur permettant des échanges enrichissants avec les cadres de la SSR.

Au 31 décembre, le nombre de membres des SRT s'élevait à 2923, soit 130 de plus qu'à fin 2011 (+4,7%).

PREMIER CHAPITRE **SERVICE PUBLIC**

2. Rapports des SRT



**Lydia
FLÜCKIGER-GERBER**
> SRT Berne



**Thomas
AVANZI**
> SRT Fribourg



**Pierre-André
BERGER**
> SRT Genève



**Christophe
RIAT**
> SRT Jura



**Marc-Alain
LANGEL**
> SRT Neuchâtel



**Bernard
ATTINGER**
> SRT Valais



**Marc
ORAN**
> SRT Vaud

SRT Berne

par **Lydia Flückiger-Gerber** | *Présidente SRT Berne*

Le Comité de la SRT Berne s'est réuni à 7 reprises. Le Bureau s'est réuni une fois. Le Groupe de travail «Manifestations SRT Berne» s'est rencontré à trois reprises. Les séances du Comité ont eu lieu généralement environ deux semaines avant la séance du Conseil du public RTSR. Ce sont les manifestations organisées par la SRT Berne, ainsi qu'une évaluation et une critique constructive qui représentaient les objets principaux.

L'assemblée générale 2012 a eu lieu à l'hôtel-restaurant Kreuz à Berne. Cette assemblée générale était précédée par une visite du Centre des médias de la Confédération. Cette visite était instructive et intéressante. Lors de cette Assemblée générale, un nouveau membre du Comité a été élu en la personne de M. Patrick Gsteiger, ancien maire de Perrefitte et membre du Grand conseil bernois. M. Stéphane Schwendimann de Sonvilier et Mme Dominique Linder de Tramelan ont respectivement été élu et réélue dans leur fonction de vérificateurs des comptes; une nouvelle vérificatrice suppléante a été élue en la personne de Mme Sandrine Flückiger d'Aegerten. Lors de cette assemblée, la proposition a été faite de réfléchir à consolider les finances de la SRT Berne.

Relevons ici qu'il est maintenant possible d'être membre sympathisant de la SRT Berne. Cette proposition, acceptée lors de cette Assemblée générale, a été validée par le Conseil régional le 9 mai 2012.

Durant l'année 2012, j'ai eu le plaisir de représenter la SRT Berne à plusieurs événements. Je souhaiterais faire part autant que possible de notre reconnaissance envers l'engagement, le travail des professionnel-le-s de la RTS en répondant favorablement notamment à leurs invitations. Cela n'est cependant pas toujours possible, notamment pour raisons financières.

La SRT Berne a organisé plusieurs manifestations, dont deux en commun avec la SRT Jura:

- Les Comités de la SRT Jura et de la SRT Berne se sont retrouvés le 26 avril 2012 à Tavannes, notamment pour une séance en commun et une visite de Digger DTR. Les personnes présentes estiment souhaitable de continuer cette collaboration entre nos deux SRT.
- À la demande de la RTSR, une conférence de M. Gilles Marchand, directeur général de la RTS a eu lieu. Cet événement s'est passé à Moutier le 6 juin 2012; il était organisé conjointement par la SRT Jura et la SRT Berne. Des élèves de l'École de musique du Jura bernois et leur enseignante ont agrémenté cette manifestation par quelques morceaux de musique.
- Le 25 octobre 2012, une dizaine de membres de la SRT Berne ont visité les locaux de la RTS à Lausanne. Notre guide nous a expliqué bien des finesses que la plupart des participants ne connaissaient pas encore. M. Patrick Nussbaum, rédacteur en chef de l'actualité radio et multimédia, a ensuite répondu à nos nombreuses questions.
- Le 22 novembre 2012, la SRT Berne accueillait ses nouveaux membres dans les locaux de Mémoires d'Ici à Saint-Imier.

Entre l'automne 2011 et la fin octobre 2012, la SRT Berne a eu le plaisir d'enregistrer l'adhésion de plus de 30 nouveaux membres. Comme en 2011, plusieurs adhérent-e-s habitent la partie alémanique du canton.

- Également le soir du 22 novembre 2012, Benoît Aymon de RTS, notamment producteur de l'émission *Passe-moi les jumelles*, donnait une conférence ayant pour thème «La Haute Route d'hiver». Cette conférence était organisée par la SRT Berne au CEFF Industrie à Saint-Imier. Entre 140 et 150 personnes étaient présentes, dont de nombreux membres d'autorités communales et cantonales.

La SRT Berne a participé notamment aux événements suivants en vue de sa promotion:

- Le samedi 24 novembre 2012, quatre membres de la SRT Berne étaient présents à la Course des pavés du 700e à La Neuveville. Bien des dépliants et des gadgets publicitaires, ainsi que de nombreux exemplaires du Médiatic ont été distribués.
- Le 10 décembre, trois membres de la SRT Berne étaient présents lors de l'enregistrement des *Dicodeurs* à Bienne. Là aussi, de nombreux dépliants et exemplaires du Médiatic, ainsi que des gadgets publicitaires ont été distribués.
- Le 29 novembre 2012 a eu lieu une rencontre avec le Comité de la Conférence des maires du Jura bernois et du district bilingue de Bienne dans le but d'une présentation de la SRT Berne et en vue de clarifier le statut de membre SRT Berne des communes.

Pour 2013, les buts fixés sont la continuation de la promotion de la SRT Berne, ainsi que la

> **Suite rapport SRT Berne**

promotion de notre canton bilingue. Promotion de la SRT Berne signifie également promotion de la RTSR, par extension promotion de RTS et de SRG SSR.

Participer à promouvoir la qualité des médias à mandat de service public, donc viser particulièrement à encourager un journalisme complet et le plus proche possible de la réalité, reste évidemment une des principales aspirations et un but en soi.

Pour 2013, la SRT Berne s'attellera entre autres à veiller à une diffusion correcte des informations liées aux événements politiques à venir dans le canton, tout particulièrement dans sa région francophone: elle demande à ce que les informations proviennent notamment de sources sûres et que la parole soit donnée de manière équitable aux deux parties. Une couverture impartiale des événements est demandée, voire exigée par la SRT Berne.

Suite entre autres à la proposition faite lors de l'Assemblée générale 2012, le Comité de la SRT Berne réfléchit aux besoins financiers de la SRT Berne. Si les finances doivent être revues et repensées, c'est parce que la SRT Berne vit et est active. Afin de continuer à vivre et à organiser des événements, des manifestations de promotion, il est important pour la SRT Berne de trouver l'appui financier nécessaire.

À noter tout de même qu'en 2012 le montant des cotisations rentrées est nettement plus élevé que pour les années précédentes et que la RTSR nous a accordé pour les conférences de Gilles Marchand et de Benoît Aymon une aide financière émanant du fonds de soutien aux SRT. Les communes de Moutier et de Saint-Imier avec plusieurs entreprises du Vallon de Saint-Imier et le CEFF Industrie nous ont également soutenus — salle, affiches, apéritif, etc. — et nous en sommes reconnaissants. Sans cette aide supplémentaire, les deux conférences n'auraient pas pu se tenir.

Malgré le fait que les SRT ne sont de loin pas encore reconnues partout pour le travail qu'elles réalisent, je suis confiante en l'avenir, car auprès de la population notre SRT gagne en estime, en crédibilité.

Nos membres sont reconnaissants si nous leur offrons des activités, des conférences intéressantes, voire passionnantes. Cette reconnaissance fait partie des éléments motivants que je retiens des observations que j'ai à nouveau faites en 2012.

Je ne voudrais pas terminer mon rapport 2012 sans relever une nouvelle fois la collaboration fructueuse et agréable avec le secrétariat général de la RTSR. Je remercie également mes collègues du comité de la SRT Berne.

Je remercie chacune et chacun de sa précieuse collaboration et je lui souhaite une année 2013 agréable.

SRT Fribourg

par **Thomas Avanzi** | *Président SRT Fribourg*

L'année 2012 a été marquée au niveau du comité de la SRT Fribourg par une rocade de sa présidence et de sa vice-présidence puisque Thomas Avanzi a repris la présidence assurée jusqu'alors par Nicole Berger, qui a accepté, elle, d'assumer la vice-présidence afin de garantir une transition en douceur. De plus, c'est avec regret qu'en fin d'année le comité a pris connaissance du souhait de Jacqueline Liard de se retirer du comité après de nombreuses années de contributions actives et appréciées. Étant donné qu'elle avait été nommée par le Conseil d'État, celui-ci communiquera prochainement le nom de la personne qui aura été choisi pour lui succéder.

Le 20 juin, le Musée d'Art et d'Histoire de Fribourg a eu le privilège d'accueillir la «journée institutionnelle RTSR» qui avait comme thème «Les médias de service public face au futur». Ce fut l'occasion pour certains membres des comités SRT de rencontrer les cadres de la RTS et inversement. Je tire un bilan positif de cette journée qui, j'en suis convaincu, fut constructive pour en tout cas deux raisons. La première, c'est l'opportunité qui a été offerte de tisser des liens avec nos partenaires de la RTS. Renforcer ce partenariat est important, car certains défis actuels et futurs devront être relevés côte à côte. La deuxième, c'est de pouvoir partager des réflexions et ainsi permettre un échange sur des dossiers avec un angle de vision différent.

Vous vous souvenez certainement que lors de la dernière assemblée générale nous avons été privés de «Soupe» à la dernière minute. La production nous avait informés qu'elle ne nous oublierait pas, mais nous étions sceptiques sachant que cette émission était sur le point de s'arrêter. Quelque temps plus tard, nous apprenions avec grand plaisir que Fribourg aurait le privilège d'accueillir le 24 juin 2012 au théâtre Equilibre la dernière émission de *la Soupe*, avec comme invité le Conseiller fédéral fribourgeois Alain Berset. Cette manifestation fut une réussite et je ne doute pas qu'elle restera longtemps dans les mémoires des personnes ayant eu le privilège d'y assister.

Dès le mois de septembre et durant quelques mois, les téléspectateurs ainsi que les auditeurs des chaînes de la RTS ont eu l'opportunité de découvrir des clips promotionnels de la RTSR. Ceux-ci se faisaient désirer depuis longtemps et ont été diffusés grâce au soutien de la RTS. Les premiers résultats de cette campagne de promotion sont positifs.

La grille de «La Première» a été complètement remaniée et présentée au public à la fin de l'été. Les avis étant partagés quant aux choix qui ont été faits, il a été offert aux auditeurs de rencontrer, le 13 novembre 2012, Ambroise Jolidon, chef d'antenne de La Première, ceci afin que toutes et tous puissent trouver des réponses à leurs questions. Ce fut un moment de partage convivial et enrichissant pour toutes les personnes présentes avec toutefois un seul bémol qui fut le peu de personnes présentes.

> [Suite rapport SRT Fribourg](#)

Cette année fut aussi l'occasion pour la RTSR de lancer le projet d'organisation d'un Prix commun des SRT qui aura pour but de récompenser de manière annuelle une émission ou une personnalité de la RTS. Notre comité ne manquera pas de nous tenir au courant de l'évolution de ce projet en temps utile.

Finalement, les quelques exemples cités précédemment nous démontrent qu'il vaut la peine de persévérer. De plus, la motivation qui nous anime et les évolutions qui sont en cours devraient nous permettre de voir l'avenir de la RTSR et des SRT avec une certaine sérénité.

SRT Genève

par **Pierre-André Berger** | *Président SRT Genève*

- Servir l'intérêt public
- Assurer les contacts étroits entre les auditeurs et téléspectateurs et l'organisation professionnelle
- Participer et représenter la SRT Genève dans les activités de la RTSR par l'entremise de ses délégués
- Valoriser sa région et ses habitants au travers des activités de la SRT.

Autant d'objectifs ambitieux que la SRT Genève s'est fixés pour l'année 2012, dans le but de répondre précisément aux attentes de ses membres toujours plus nombreux. C'est sur cette base également que le bureau et le comité de la SRT Genève ont élaboré une véritable feuille de route pour mieux orienter ses activités et cibler ses actions durant l'année.

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 2 mai 2012, les membres ont élu leur nouveau comité pour les quatre prochaines années ainsi que ses représentants auprès du Conseil régional, du Conseil du public et les vérificateurs des comptes. Deux nouvelles personnes ont été désignées pour rejoindre le nouveau comité, soit Mme Alem Mesfin, désormais trésorière, et M. Claude Baumann, qui occupera la fonction de suppléant au sein du Conseil du public. Après plusieurs mandats et de bons et loyaux services, Mmes Alice Ecuillon, Isabel Nerny et M. Raymond Zoller ont souhaité quitter le comité. Il est important de préciser que durant l'année écoulée, et suite au retrait des deux délégués du Grand-Conseil, MM. Pierre Weiss et Serge Hiltbold, tous deux députés, le Comité a accueilli M. Frédéric Hohl, député et M. Bernard Duchesne en tant que délégués du GC. D'autre part, l'assemblée a validé les adaptations relatives aux statuts de la SRT portant sur les articles 3 bis et 3 ter «membre sympathisant» et le nouvel article 19 bis prévoyant le contrôle et la double signature nécessaire pour représenter la SRT. Ces changements résultent d'une recommandation du Conseil régional à l'ensemble des SRT.

Activités du comité et du bureau

Le comité s'est réuni à cinq reprises pour traiter des affaires relevant du fonctionnement général de la société. Il fut appelé à se prononcer sur différentes propositions de collaboration avec la RTSR ainsi que sur le choix et l'organisation des manifestations de la SRT Genève. Il y a lieu de relever qu'à chaque réunion, un point systématique est fait avec nos représentants du Conseil du public et du journal Média tic. Pour sa part, le bureau s'est rencontré à onze reprises afin d'œuvrer tout particulièrement dans l'organisation et la réalisation concrète des manifestations.

Temps forts de l'année

- 8 mai 2012 — Soirée consacrée à l'émission *TTC*, en présence de Patrick Fischer, Marcel Mione et Bernard Novet. Un public nombreux s'est déplacé à la salle Soutter pour rencontrer l'équipe de *TTC* qui a fait un véritable triomphe. Les membres ont apprécié la qualité de la présentation ainsi que la disponibilité des professionnels.
- 13 juin 2012 – Conférence de M. Raymond Loretan, président du Conseil d'administration de la SSR. Répondant présent à la 1ère invitation d'une SRT depuis son entrée fonction, Monsieur Loretan fit découvrir aux participants l'imposante structure SSR sous toutes les facettes, ceci au moyen d'une présentation détaillée et accessible. Cette rencontre à la salle Soutter s'est poursuivie autour d'un apéritif.
- 19 septembre 2012 – Accueil des nouveaux membres de la SRT Genève. C'est à la cafétéria de la tour que le comité a tenu à accueillir ses nouveaux membres 2012. Il s'agit d'un événement important, car il permet aux anciens et aux nouveaux de se rencontrer en toute convivialité. C'est l'occasion aussi pour le président de revenir bien entendu sur la raison d'être de la SRT, ses buts, ses activités et ses liens avec les instances telles que la SSR et RTSR. Traditionnellement, les professionnels des médias publics sont conviés à cette rencontre annuelle.
- 7 novembre 2012 – Soirée consacrée à l'Actualité de la RTS, en présence de M. Jean-Jacques Roth, directeur. Animée par notre membre Claude Baumann, cette soirée dédiée à l'Actualité RTS a rencontré un beau succès. Les membres de la SRT Genève ont pu poser toutes leurs questions au patron de l'Actualité RTS qui a répondu avec clarté et précision.

Au final, quel est mon bilan de l'année?

Rétrospectivement, je retiens trois choses positives:

- Une plus grande participation des membres aux manifestations 2012
- Des feedbacks généralement positifs concernant le choix et le traitement des événements
- Une volonté du comité pour varier le programme des manifestations (thèmes à traiter).

> **Suite rapport SRT Genève**

Au vu des objectifs visés pour l'année, je constate avec satisfaction que la SRT Genève est parfaitement dans la cible. Par ailleurs, la barre des 400 membres était franchie au 31 décembre 2012. Force est de constater que notre SRT n'a pas toujours les moyens de ses ambitions. Les coûts engendrés lors d'une manifestation qualifiée d'ordinaire pèsent de plus en plus lourdement dans le budget, aussi équilibré soit-il. Mais je tire un bilan très positif de l'année écoulée, tout en me réjouissant d'ores et déjà de poursuivre mon mandat aux côtés d'un comité renouvelé, motivé, plein d'idées et déjà bien engagé dans les projets en cours.

SRT Jura

par Christophe Riat | *Président SRT Jura*

La SRT Jura se porte bien. L'année 2012 a confirmé cette situation réjouissante amorcée depuis plusieurs années déjà. Le nombre de membres actifs est en constante augmentation, en particulier grâce aux stands d'information tenus par la SRT à l'occasion de manifestations populaires. De plus en plus de Jurassiens connaissent la SRT Jura et son image se renforce progressivement au sein de la population des auditeurs et téléspectateurs.

Activités 2012:

- 7 mars, Glovelier: assemblée générale suivie d'une Conférence publique du Président de la RTSR, M. Jean-François Roth. Une soixantaine de personnes ont suivi avec attention la conférence de M.Roth consacrée aux relations entre la SSR et le monde politique suisse;
- 26 avril, Tavannes: visite de l'entreprise Digger (déménagement humanitaire), coorganisée avec la SRT Berne. Cette visite suivie d'une séance entre les comités des deux SRT a permis de créer des liens et d'engager un processus de coopération constructive entre la SRT Berne et la SRT Jura; une nouvelle activité en commun est en préparation pour 2013;
- 6 juin, Moutier: organisation par les SRT Berne et Jura d'une conférence du directeur de la RTS, M. Gilles Marchand. 70 personnes dont une cinquantaine de membres des deux SRT ont assisté à cette conférence captivante consacrée au financement des médias de service public;
- 9 septembre, Delémont: stand d'information à l'occasion de la très populaire Fête du peuple jurassien;
- 22 septembre, Delémont: stand d'information dans le cadre du festival de musique Notes d'Equinoxe organisé par la ville de Delémont et la RTS (Espace 2);
- 17 octobre, Delémont: stand d'information à la Foire du Jura, l'un des plus grands événements populaires de la région.

Toutes ces manifestations ont permis aux membres du comité de promouvoir l'image et les activités de la SRT Jura et de convaincre un certain nombre d'auditeurs et de téléspectateurs à soutenir par leur adhésion à la SRT les médias de service public.

La stratégie de communication et de promotion axée sur une présence active au cœur des événements populaires de la région sera reconduite en 2013.

À noter que 2013 sera marquée par un changement à la tête de la SRT Jura. Le président M. Christophe Riat, en place depuis 2003 et appelé par un mandat conséquent au service de sa commune, transmet le témoin à M. Jean-Jacques Plomb, avec le sentiment du devoir accompli.

SRT Neuchâtel

par Marc-Alain Langel | *Président SRT Neuchâtel*

L'Assemblée générale a été l'occasion de saluer la récente nomination de son membre du comité, M. Matthieu Béguelin, à la présidence du Conseil du public. Au niveau des élections, les mandats de MM. Thierry Murier, Pierre-Yves Jeanneret et Ernest Zaugg ont été reconduits. Messieurs Claude-Alain Kleiner et Jean-Claude Guyot ont nouvellement été nommés au Comité. En outre, différents aménagements statutaires ont aussi passé la rampe sans engouement particulier. En ce qui concerne les revendications des membres, une fois de plus la question des «tapis sonores» inadéquats a été relevée.

L'assemblée a été ponctuée par une excellente conférence tenue par Messieurs Mione et Fischer sur le thème de «TTC, Comment ça marche?». Une fois n'est pas coutume, malgré la qualité des intervenants, la conférence n'a accueilli qu'une regrettable petite quarantaine de participants!

Comité: il s'est réuni à 6 reprises pendant l'exercice 2012. Suite aux trop nombreux changements pas encore définitivement entérinés des nouveaux statuts de la SRT Neuchâtel, il a été nécessaire de réorganiser le fonctionnement du comité en raison du risque conséquent d'essoufflement de ses membres. Ainsi, un bureau du comité a été créé. Il s'occupe à titre expérimental cette année des affaires courantes et demande régulièrement au comité de ratifier les décisions prises afin de permettre au comité de se concentrer sur l'englobant média, sur la vie des SRT et, de manière systématique, sur les thèmes traités au Conseil du public. Le bureau est composé du président, du vice-président, du caissier, du secrétaire et du délégué aux affaires externes du comité. Ce mode de fonctionnement sera reconduit en 2013 afin de vérifier les effets positifs engrangés pendant cette première année.

> Suite rapport SRT Neuchâtel

Parmi ses activités, le comité a pris position sur le projet de la Loi sur la Radio et Télévision (LRTV). Ses recommandations n'ont pas été spécifiquement retenues, ni au niveau régional, et partant ni au niveau national. En revanche, ses velléités en faveur de l'organisation de la première édition du Prix des SRT ont été entendues puisqu'il a été demandé à la SRT Neuchâtel d'élaborer, en collaboration avec le Secrétariat général RTSR, un premier projet en vue d'une première édition en 2013. Sa conception et les travaux de préparations auront particulièrement occupé le Président fin 2012.

Afin d'acquérir de nouveaux membres, le comité entendait aussi soutenir la méritante démarche des campagnes publicitaires radio et TV de la RTSR par l'organisation de 2 conférences. Malheureusement, l'organisation de ces dernières n'a pas abouti à cause de difficultés de son responsable. En revanche, le Président a participé à 2 enregistrements radios qui ont permis de drainer quelques nouveaux intéressés. Quant au Caissier, il a entamé une mise à jour des fichiers en raison des dichotomies croissantes entre les envois et les encaissements effectifs. Ce travail sera terminé en 2013 ; mais pour débiter, l'initiative soulignée des rappels aura finalement engrangé plus de démissions pour la fin de l'année courante, qu'une manne financière plus conséquente!

Au niveau régional, le comité a salué les efforts consentis en matière de campagnes publicitaires RTV et autres, la refonte du site internet et de son lien avec celui de la RTS et la mutation réussie du Médiatic/Club. Toutefois, le nombre de manifestations et de privilèges proposés aux membres des régions périphériques reste une préoccupation de taille pour la SRT Neuchâtel. Une réflexion de fond est attendue dans ce sens à court terme pour éviter un effritement du nombre d'adhérents.

SRT Valais

par **Bernard Attinger** | *Président SRT Valais*

La «revitalisation» de la SRT VALAIS, entamée en 2011, s'est poursuivie cette année. Elle a commencé par l'assemblée générale, le 19 avril, organisée à la Fondation Gianadda avec une visite guidée de l'exposition «Portraits. Collections du Centre Pompidou». À l'ordre du jour, il y a eu l'adoption des statuts révisés de la SRT Valais et les objets statutaires habituels, mais aussi l'élection de membres d'honneur:

- Maria Gessler, membre fondatrice et secrétaire de notre SRT depuis sa création
- Jean-Dominique Cipolla, président durant de nombreuses années
- Michel Clavien, membre de la SRT Berne avant son engagement en Valais comme délégué à l'information et représentant du Conseil d'État
- Marcel Michel, notre dévoué caissier durant plus de 15 ans.

Le comité s'est réuni 7 fois pour traiter les affaires courantes.

Nos membres ont été invités à nos «séances décentralisées». La première ayant eu lieu à Sierre pour l'enregistrement des *Dicodeurs* avec la participation de 90 membres et, comme «tête de Turc», le soussigné.

À l'occasion des trente ans de Couleur 3, nous avons organisé la visite de l'exposition commémorative de la chaîne au MUDAC, suivie d'une visite guidée de la cathédrale de Lausanne.

En automne, à l'occasion de la foire du Valais à Martigny nous avons organisé un débat, télévisé, sur le thème de la collaboration entre les médias publics et privés, avec Gilles Marchand, directeur de la RTS et Vincent Bornet, directeur de Canal 9, débat animé par Matthieu Begguelin, président du Conseil du public RTSR.

En conclusion: une année active avec des participations de nos membres en dessous des espérances de notre comité, ce qui ne nous empêchera pas de poursuivre aussi longtemps que nos moyens financiers nous le permettront, et en commençant l'année 2013 par une visite des studios valaisans de notre Radio et Télévision Suisse.

SRT Vaud

par **Marc Oran** | *Président SRT Vaud*

Préambule

L'année 2012 peut être subdivisée en trois parties:

- du 1er janvier 2012 au 7 mars 2012 que l'on peut qualifier de «remise en question», la présidente Micheline Brühlhart a décidé de remettre sa démission,
- du 7 mars 2012 au 9 mai 2012 que l'on peut qualifier de «période intérimaire» où la SRT Vaud est dirigée par le vice-président Pascal Dind; ce dernier ayant pris l'initiative de chercher un futur président pour notre société: le soussigné, ancien membre du comité sous la présidence de Martine Fluhmann, est approché et accepte de reprendre les rênes à condition de répartir équitablement les tâches. Le comité et le nouveau membre coopté s'engagent mutuellement. Marc Oran est donc élu d'abord au comité, puis à la présidence lors de l'assemblée générale du 9 mai 2012, à l'Aula du Palais de Rumine,
- du 9 mai 2012 au 31 décembre 2012, le comité se réorganise et met en place ses structures, tant à l'interne qu'avec l'appareil de la RTSR, les statuts sont définitivement adoptés d'abord par l'assemblée générale, puis par les instances de la RTSR, un des membres du

> **Suite rapport SRT Vaud**

comité qui avait annoncé son départ le quitte à fin décembre 2012; un nouveau membre est coopté.

Des activités variées

Notre société a organisé plusieurs manifestations:

- une conférence animée par Jean-Claude Gigon et Valdo Sartori, aux Giardini d'Italia, à Lausanne,
- une conférence donnée et animée par l'astronaute suisse Claude Nicollier, à l'Aula du Palais de Rumine, à l'occasion de l'assemblée générale 2012 de la SRT Vaud,
- une rencontre prévue avec Irène Challand à l'occasion des 10 ans d'*Histoire Vivante* a changé d'organisateur et est passée de la SRT Vaud à la RTS en collaboration avec l'UNIL; ce n'est que partie remise, nous allons profiter de ce moment important pour braquer nos projecteurs sur l'équipe d'*Histoire vivante*,
- il avait été prévu d'organiser une visite du CERN à Genève, mais une surcharge au niveau des visiteurs a fait que nous avons dû reporter cette découverte passionnante au printemps 2013.

Un grand nombre de séances et d'assemblées

Le comité a tenu en 2012 à l'interne:

- 3 séances de bureau du comité,
- 9 séances de comité dont une extra-muros dans un refuge du Jorat,
- 1 assemblée générale.

Par ailleurs, les membres du comité ont participé à:

- une journée d'information à Fribourg,
- deux séances de la Conférence des présidents SRT,
- deux séances du Conseil régional,
- dix séances du Conseil du public,
- quatre séances du comité de rédaction du Médiatic,
- tenu sept stands lors de manifestations pour représenter la SRT Vaud

Le comité cantonal

Notre comité se compose de dix membres:

- Marc Oran, président
- Pascal Dind, vice-président
- Richard Lecoultre, secrétaire
- Pascal Zimmermann, caissier
- Arlette Duval, responsable des stands
- Frédéric J. H. Gay, membre
- Jacques Ménétreay, membre
- Gérald Nicod, membre
- Jean-François Jeanrichard, membre
- Frédéric Vallotton, membre coopté en automne 2012

ainsi que de Jean Jacques Schwaab, membre invité représentant le Comité régional.

PREMIER CHAPITRE **SERVICE PUBLIC**

3. Comptes RTSR

A. DÉPENSES DES ORGANES

	COMPTES 2012	BUDGET 2012	COMPTES 2011	ÉCART COMPTES / BUDGET
--	-----------------	----------------	-----------------	------------------------------

A. DÉPENSES DES ORGANES

1. CONSEIL RÉGIONAL RTSR

Conseil régional (jetons, déplacements)	9'181.00	11'000.00	9'142.00	1'819.00
Conseil régional (séances et divers)	3'283.00	3'000.00	1'778.00	-283.00
TOTAL CONSEIL RÉGIONAL RTSR	12'464.00	14'000.00	10'920.00	1'536.00

2. COMITE REGIONAL RTSR

Présidence et membres	184'065.00	186'500.00	177'416.00	2'435.00
Séances Comité régional	8'307.00	18'000.00	11'580.00	9'693.00
Rencontres avec les Conseils d'Etats et divers	796.00	2'500.00	0.00	1'704.00
TOTAL COMITÉ RÉGIONAL RTSR	193'168.00	207'000.00	188'996.00	13'832.00

3. CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS SRT

Conf. Prés. SRT (jetons, déplacements)	3'874.00	5'000.00	3'991.00	1'126.00
Conf. Prés. SRT (séances et divers)	1'643.00	2'000.00	1'245.00	357.00
TOTAL CONF. DES PRÉSIDENTS SRT	5'517.00	7'000.00	5'236.00	1'483.00

A. TOTAL DÉPENSES DES ORGANES

A. TOTAL DÉPENSES DES ORGANES	211'149.00	228'000.00	205'152.00	16'851.00
--------------------------------------	-------------------	-------------------	------------	------------------

B. DÉPENSES DU CONSEIL DU PUBLIC ET DE L'ORGANE DE MÉDIATION

4. CONSEIL DU PUBLIC RTSR

Présidence, vice-présidence et membres	76'987.00	82'600.00	65'019.05	5'613.00
Groupes de travail CP RTSR	13'417.00	26'000.00	14'266.00	12'583.00
Séances Conseil du public	8'082.00	16'000.00	5'547.00	7'918.00
TOTAL CONSEIL DU PUBLIC RTSR	98'486.00	124'600.00	84'832.05	26'114.00
TOTAL ORGANE DE MÉDIATION	12'390.00	20'400.00	17'527.50	8'010.00

B. TOTAL DÉPENSES DU CONSEIL DU PUBLIC ET DE L'ORGANE DE MÉDIATION

B. TOTAL DÉPENSES DU CONSEIL DU PUBLIC ET DE L'ORGANE DE MÉDIATION	110'876.00	145'000.00	102'359.55	34'124.00
---	-------------------	-------------------	------------	------------------

	COMPTES 2012	BUDGET 2012	COMPTES 2011	ÉCART COMPTES / BUDGET
C. PROMOTION DES SRT				
6. TOTAL SOCIÉTÉS MEMBRES (SRT)	49'987.00	56'000.00	36'000.00	6'013.00
7. JOURNAL « MÉDIATIC »				
Total production	65'041.00	80'000.00	42'489.45	14'959.00
Comité et bureau de rédaction	5'608.00	8'000.00	8'985.80	2'392.00
TOTAL JOURNAL « MEDIATIC »	70'649.00	88'000.00	51'475.25	17'351.00
8. TOTAL SITE INTERNET	7'513.00	13'000.00	23'329.80	5'487.00
9. SOUTIEN ET ANIMATION DES SRT	44'602.00	43'000.00	52'012.10	-1'602.00
10. JOURNEE INSTITUTIONNELLE RTSR	10'405.00	15'000.00	0.00	4'595.00
11. SPOTS R/TV	31'009.00	45'000.00	0.00	13'991.00
C. TOTAL PROMOTION DES SRT	214'165.00	260'000.00	162'817.15	45'835.00
D. DÉPENSES GÉNÉRALES				
10. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL RTSR				
Total Personnel	509'453.00	487'063.00	489'159.45	-22'390.00
Total Logistique	57'500.00	71'400.00	76'772.05	13'900.00
TOTAL SECRÉTARIAT GÉNÉRAL RTSR	566'953.00	558'463.00	565'931.50	-8'490.00
11. TOTAL COMPTABILITÉ RTSR	9'262.00	15'000.00	20'738.00	5'738.00
12. TOTAL RÉVISION DES COMPTES	3'300.00	6'000.00	7'100.00	2'700.00
D. TOTAL DÉPENSES GÉNÉRALES	579'515.00	579'463.00	593'769.50	-52.00
TOTAL DES CHARGES	1'115'705.00	1'212'463.00	1'064'098.20	96'758.00

Affaire traitée par Révision/CO/Jo
2/2

Au Conseil régional de la

**Radio-Télévision
Suisse Romande (RTSR)**

Lausanne 2012

Lausanne, le 15 mars 2013/ft

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012, que nous reproduisons en annexe, dont :

- le total du bilan s'élève à	Fr. 1'436'404.40
et dont :	
- le compte de profits et pertes présente pour l'exercice 2012 un bénéfice de	Fr. 151'663.20

que le comité régional propose de reporter à nouveau.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité régional, alors que notre mission consiste à les contrôler et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Ofisa S.A.

LAUSANNE

Ch. des Charmettes 7
Case postale 7063
CH - 1002 Lausanne
Tél. 021 341 81 11
Fax 021 311 13 51

GENEVE

Place de Saint-Gervais 1
CH - 1201 Genève
Tél. 022 311 24 66

SION

Av. de la Gare 16
Case postale
CH - 1951 Sion
Tél. 027 323 78 18



CHAMBRE **CF** FIDUCIAIRE
Membre

www.ofisa.ch ■ fidu@ofisa.ch



2.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

L'organe de révision

Ofisa S.A.

A. Cottier

Expert-réviser agréé
Réviser responsable

F. Saldarini

Expert-réviser agréé

Annexe : - Comptes annuels (bilan et compte de résultat)

Association RTSR

BILAN

<i>CHF</i>	31.12.2012	31.12.2011
	CHF	CHF
Débiteur SSR (UAF)	1'433'709.95	1'089'670.10
TVA débiteur	2'694.45	11'812.75
Comptes de régularisation actif	0.00	60'043.00
Actifs circulants	1'436'404.40	1'161'525.85
ACTIFS	1'436'404.40	1'161'525.85
Créancier RTS	1'214'451.35	1'089'670.10
Comptes de régularisation passif	51'354.00	60'043.00
C/C RTS (pmt TVA)	18'935.85	11'812.75
Capitaux étrangers à court terme	1'284'741.20	1'161'525.85
Résultat reporté	0.00	0.00
Résultat de l'exercice	151'663.20	0.00
Capitaux propres	151'663.20	0.00
PASSIFS	1'436'404.40	1'161'525.85

Lausanne, le 15 mars 2013

Association RTSR

COMPTE DE RESULTAT

<i>CHF</i>	2012	2011
	CHF	CHF
Attribution / recettes	1'212'463.00	1'068'996.80
Attribution / recettes année antérieure	55'003.20	0.00
Produits d'exploitation	1'267'466.20	1'068'996.80
Prestations de tiers	5'000.00	6'000.00
Charges de personnel	509'453.00	485'100.80
Charges d'exploitation	601'350.00	577'896.00
Charges d'exploitation	1'115'803.00	1'068'996.80
Résultat d'exploitation	151'663.20	0.00

Lausanne, le 15 mars 2013

Quelques thématiques abordées par le Conseil du public en 2012



> Luigi Marra, journaliste et présentateur de *Specimen*
[RTS]



> L'équipe d'*On en parle*, lors de la journée mobilité en 2012
[RTS/Kevin Schlüter]



> Philippe Revaz, producteur de *Forum*
[RTS/Anne Bichse]



> Laurence Gemperlé, journaliste et présentatrice de *Zone d'Ombre*
[RTS/Jay Louvion]



> Manuelle Pernoud, coproductrice et présentatrice d'*ABE*
[RTS/Jay Louvion]



> Vincent Veillon, producteur et Vincent Kucholl, chroniqueur «120 secondes» (émission *Lève-toi et marche* sur Couleur 3)
[RTS/Jay Louvion]

DEUXIÈME CHAPITRE **QUALITÉ**

4. Rapport du Conseil du public



Matthieu BÉGUELIN
 > Président du Conseil du public RTSR

Une année marquée par le renouvellement et la continuité

2012 aura été une année marquée par le fort renouvellement du Conseil du public, celui-ci ayant accueilli pas moins de sept nouveaux membres sur les dix-sept qui le composent. Ce renouvellement intervient à peine une année après de profonds changements au sein du conseil. Celui-ci a en effet revu son fonctionnement en procédant à l'établissement de rapports écrits pour l'analyse des émissions, afin que les professionnels puissent en prendre connaissance avant la séance mensuelle.

L'intégration des nouveaux membres s'est ainsi faite dans une logique de continuité de ce processus d'amélioration du fonctionnement du CP. Cela d'autant plus que les séances sans objet prédéfini, initialement prévues pour permettre au CP de rebondir sur des questions d'actualité, ont été abandonnées au profit de l'établissement systématique de rapports écrits pour l'analyse des émissions. Ainsi, toutes les émissions abordées l'étaient d'une même manière, permettant une meilleure comparaison et une analyse plus approfondie.

Entre télévision et radio, actualité et programme, le CP a ainsi procédé à l'analyse de 16 émissions ou thématiques, se penchant également sur le nouveau site Internet, convergence des sites de la radio et de la télévision.

Ces analyses ont notamment porté sur certaines émissions phares de la RTS (*A bon entendeur*, *Un dromadaire sur l'épaule*, les rendez-vous de midi pour l'information ou encore *Forum*), afin d'éviter que seules les nouveautés ne soient l'objet de la critique du CP et également pour «prendre congé» de certaines émissions appelées à disparaître dans le cadre de l'ambitieuse refonte de la grille de La Première, qui a pris forme sur les ondes dès le 28 août. Cette nouvelle grille sera d'ailleurs une composante importante de l'activité du CP en 2013.

Émissions et thèmes analysés durant l'année

Specimen

Cette émission magazine, diffusée environ cinq fois par année le mercredi soir à une heure de grande écoute, cherche à déchiffrer le comportement humain par une vulgarisation scientifique à la fois ludique et didactique. Le CP mesure l'amplitude du défi à relever par les responsables de l'émission et constate, après deux ans de diffusion, que le pari est réussi.

Le CP a relevé la pertinence des sujets choisis, les séquences de l'émission composées d'apports de scientifiques excellents vulgarisateurs, d'expériences réalisées avec des personnes bien représentatives de la population romande et aussi d'intéressantes références au monde animal. La mission de service public de qualité de la RTS est particulièrement bien assurée avec l'émission *Specimen*: des risques ont été pris, mais le pari est d'ores et déjà gagné!

Histoire vivante

Fruit d'une collaboration entre la radio (La 1ère), la télévision (RTS Deux) et la presse (La Liberté, avec articles repris dans Le Nouvelliste et Le Courrier), l'émission propose chaque semaine de redécouvrir un fait marquant de l'histoire contemporaine. Le CP apprécie cet ensemble d'émissions «convergées» avant l'heure, puisqu'existant depuis 2002 déjà.

Là aussi la RTS remplit totalement son rôle de service public en contribuant à mieux comprendre certains aspects de l'actualité par des rappels historiques. De plus la richesse des archives de l'institution est intelligemment exploitée au service des auditeurs, téléspectateurs et lecteurs, sans oublier surfeurs sur le Web puisque *Histoire Vivante* possède son propre site.

Les recommandations du CP portent essentiellement sur la forme de certaines émissions et, surtout, sur l'amélioration de la présentation Internet. Il a été précisé que cette amélioration pourra être apportée avec la mise en ligne du nouveau site rts.ch.

Offre cinéma et séries à la télévision

Le Conseil du public a évalué un grand nombre de films et de séries couvrant plusieurs émissions: *Box Office*, les films d'action du samedi en fin de soirée, le film de minuit du vendredi, les classiques du cinéma du mercredi soir et les séries télévisées sur RTS Un et RTS Deux. La présence prééminente des séries et films américains a été relevée, notamment dans la période considérée (septembre et octobre 2011): sur neuf films diffusés dans *Box Office*, huit d'entre eux étaient américains. Ce constat a tout de même été tempéré par les responsables de la programmation qui, sur toute l'année 2011, ont présenté 45 films inédits, dont 33% d'entre eux non américains.

Quant aux séries, le CP relève le trop grand nombre de séries policières, qui représentent presque toute l'offre de première partie de soirée. Le CP aimerait voir davantage de séries originales et de haute qualité telles que *Les Borgias*, *Rome*, *Borgen* ou *Mad Men*, qui devraient être programmées en deuxième, voire en premier rideau et non pas en fin de soirée comme actuellement. Le CP a également rendu les professionnels attentifs au problème posé par des séries parfois violentes, qui sont rediffusées l'après-midi sans recourir à une signalétique de mise en garde.

Enfin le Conseil du public a reconnu que la programmation de l'offre n'est pas chose aisée pour la RTS qui doit se servir sur le marché mondial avec des moyens limités comparés à ceux des grands diffuseurs européens. Cependant, concernant le film de minuit réservé à un public averti, le CP aimerait voir davantage de productions asiatiques qui regorgent d'excellents films traitant de la thématique horreur et suspense.

Les recommandations concernent donc essentiellement les heures de diffusion des séries de haute qualité, jugées trop tardives, et le manque de diversité dans la provenance des films proposés.

Un Dromadaire sur l'épaule

Cette émission quotidienne de 14h à 15h sur La Première a véritablement séduit le CP. Il s'agit d'un véritable vagabondage à travers le monde, fait de reportages, d'interviews et de scènes locales, donnant aux auditeurs l'envie de s'évader à une heure où l'écoute n'est peut-être pas la plus attentive, mais où la diversité des «images» sonores peut capter l'attention.

Depuis sa création près de 300 reportages réalisés avec 120 reporters ont fait du *Dromadaire sur l'épaule* une émission très appréciée. Le CP a ainsi souligné l'importance d'émissions de reportage, permettant non seulement aux auditeurs de s'évader à domicile, mais aussi d'améliorer les connaissances du monde et des richesses culturelles qu'il contient.

À noter qu'au moment de l'analyse, le CP ne savait pas que l'émission allait être appelée à disparaître.

Le 12:30

Ce rendez-vous quotidien sur La Première est très apprécié de la population romande puisqu'il draine plus de 150'000 auditeurs par jour, ce qui représente une part de près de 50% des ménages! Le CP apprécie la pertinence des thèmes choisis et le bon équilibre entre eux: même si le choix est dicté par l'actualité, la rédaction est rarement prise en défaut de redondance avec d'autres émissions, ou de sur ou sous-exploitation d'un événement.

De plus, le dosage entre la partie «news» et la partie «magazine» est bien ajusté, ceci d'autant plus qu'un grand nombre de sujets doit parfois être diffusé! La séquence humoristique de Pascal Bernheim en fin d'émission a fait l'objet d'une discussion approfondie et les responsables de la rédaction ont convenu qu'elle se trouvait parfois déphasée par rapport au contenu de l'émission.

Par ailleurs, le CP constate le manque d'interactivité de l'info sur la page Facebook et recommande d'améliorer cet élément de diffusion.

Le 12:45

L'actualité à mi-journée sur RTSUn est caractérisée par un journal bien différencié des autres, présenté en duo la semaine. Le CP apprécie autant le choix des thèmes que la manière dont ils sont présentés, avec quelques bémols toutefois pour la semaine analysée du 20 février 2012, si l'on se réfère notamment à la passe d'armes entre Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon lors d'un débat sur France2 ou le «feuilleton» de l'affaire Mark Muller à Genève.

Le CP a demandé également de prendre garde à la diffusion d'images susceptibles de heurter la présomption d'innocence (B. Chagaev arrivant menotté chez le juge). Le CP relève d'autre part la qualité de la partie culturelle du 12:45 et constate la réelle plus-value apportée par les invités, ceci dans les domaines les plus variés.

En conclusion, les deux rendez-vous de l'information de la RTS sont de qualité et permettent aux auditeurs et téléspectateurs de se former librement leur opinion sur l'actualité. Proposant un ton différent de celui des rendez-vous de fin de journée, ils n'en tombent pas pour autant dans trop de légèreté ou dans l'anecdotique.

L'affaire Hildebrand

Fait inédit, l'analyse du CP s'est effectuée sur la base d'un rapport détaillé de la direction de l'Actualité de la RTS. Le CP a ainsi pu analyser le traitement de l'événement par les médias de la RTS tout au long du déroulement de l'affaire, soit du dimanche 1er janvier au jeudi 12 janvier 2012.

Les critères de fiabilité/crédibilité, de pertinence/compétence et d'indépendance/objectivité ont guidé le CP pour mener à bien cette analyse au travers de la succession d'événements qui étaient, pour certains d'entre eux, susceptibles d'infirmer ou de modifier des informations préalablement diffusées. La différenciation entre les analyses et les commentaires a été bien respectée de façon à ne pas induire l'auditeur ou le téléspectateur en erreur.

Il faut dire que l'affaire Hildebrand a touché de multiples aspects: monétaire, économique, politique, humain, médiatique auxquels s'ajoutaient des questions telles que l'indépendance de la BNS et de son président, le secret bancaire, le destin des «lanceurs d'alertes» en Suisse et le rôle de l'UDC, de Christoph Blocher, de la Weltwoche...

Le Conseil du public a constaté que la RTS a su ainsi assumer sa mission de façon pleinement satisfaisante, malgré la pression des rumeurs et le poids des mystères qui ont entouré l'affaire pendant la période considérée.

Projet de nouvelle grille de programmes de La 1ère

La 1ère constitue la chaîne phare des radios de la RTS avec 40% de part de marché et des auditeurs certes nombreux et satisfaits, mais dont la moyenne d'âge tend à s'élever (62 ans en moyenne). À la suite de nombreuses enquêtes qualitatives, la Direction des programmes de la RTS a constaté qu'un renouvellement des programmes devenait nécessaire, la dernière refonte datant de 1999. C'est dans cette perspective qu'elle a décidé d'y apporter d'importants changements à la rentrée d'août. Le CP s'est entretenu avec la direction des programmes, afin qu'elle lui présente les grands axes qui président à cette réforme d'ampleur.

Un des points forts de la chaîne, à savoir le traitement de l'actualité, sera peu touché. En revanche, s'il est vrai que des émissions appréciées telles que *Aqua Concert*, *Presque rien sur presque tout*, *Un Dromadaire sur l'épaule* ou *Impatience* disparaîtront, elles seront cependant remplacées par de nouvelles émissions culturelles, de reportage voyages/évasion et sciences/santé qui auront une place importante dans la nouvelle grille. Grille qui sera l'objet d'une attention soutenue du CP durant l'année 2013.

Lève-toi et marche

Le Conseil du public a procédé à l'analyse de la nouvelle matinale de Couleur3, au moment où la chaîne fêtait ses 30 ans. *Lève-toi et marche* a reçu un accueil très favorable du CP, celui-ci considérant que l'émission offre une véritable alternative à la matinale de la Première. En effet, l'information s'est faite plus présente sur Couleur3 avec cette nouvelle matinale et le ton, légèrement décalé conformément à l'esprit de la chaîne, permet un véritable choix pour les auditeurs.

Le CP a également salué l'immense succès rencontré par la chronique «120 secondes», dont l'humour parfois corrosif a séduit de nombreux auditeurs et internautes, comme le nombre de visionnements des vidéos de la chronique sur la toile en témoigne.

Zone d'ombre

Ce magazine judiciaire, produit à raison de six émissions par année, remplit, de l'avis du Conseil du public, un rôle important, permettant aux téléspectateurs de se familiariser avec le monde de la Justice, dont le fonctionnement particulier est souvent mal connu et peut donc sembler parfois obscur. Il nous semble donc très à propos que le 3e pouvoir soit l'objet d'une émission.

Revenant sur des affaires emblématiques de la complexité des procédures judiciaires, elle réussit le pari de ne tomber ni dans le sensationnalisme ni dans le voyeurisme. L'exercice est difficile, voire périlleux, tant un faux pas serait fatal à la crédibilité de l'émission.

Le Conseil du public a ainsi salué l'engagement de l'équipe de production, qui effectue un travail admirable, eu égard à l'aspect délicat des sujets traités et à la complexité du domaine abordé et aux moyens dont elle dispose.

Couverture de l'Eurofoot

La RTS avait pris le parti de diffuser tous les matches et le Conseil du public reconnaît que ce fut une gageure plutôt réussie dans l'ensemble, même si l'obstacle principal de la non-participation de l'équipe suisse ne pouvait pas être rattrapé en termes d'audience. Ce furent tout de même des chiffres allant de 33.7% pour des matches diffusés l'après-midi aux 52% atteints pour la finale Italie-Espagne.

Les émissions de commentaires liées à l'Eurofoot, telles que le *Club de l'Euro*, furent appréciées à des degrés divers selon les personnalités invitées. Il y eut de bonnes comme de mauvaises surprises!

Le site Internet RTSSport a, quant à lui, rempli pleinement son rôle de relais avec plus de 620'000 ouvertures vidéo durant toute la durée de la manifestation.

Couverture des J.O. de Londres

Face à la densité d'informations à fournir dans le cadre de ces JO, le Conseil du public ne peut que constater que la RTS a assuré avec bonheur un maximum de retransmissions des épreuves, compte tenu du nombre très limité de collaborateurs qu'elle a pu déléguer sur place: 11 places de commentateurs pour 39 sites! La priorité a été donnée à la réactivité et à la souplesse des équipes de manière à coller à l'actualité olympique. Le CP a apprécié l'intégration des consultants depuis le studio

de Genève dans les reportages en direct: on a souvent cru qu'ils étaient sur place. Par ailleurs, la pleine utilisation de la Maison suisse à Londres a contribué à dévoiler la personnalité des athlètes suisses, par des interviews effectuées dans un cadre divertissant. Le Conseil du public a cependant émis quelques réserves sur les séquences humoristiques jouées par les journalistes.

À bon entendeur

L'émission de défense des consommateurs de RTS Un, quasi unique en son genre, est un véritable emblème de la RTS. Sachant que *ABE* existe depuis janvier 1976, l'émission a su évoluer avec son temps et reste aujourd'hui plus que jamais une référence digne du service public. Le Conseil du public a constaté la maîtrise avec laquelle les producteurs de l'émission s'engagent dans l'analyse de biens de consommation, sachant que l'information donnée peut entraîner des suites judiciaires de la part des fabricants et distributeurs. En fait, très peu de cas ont connu de tels prolongements, ce qui constitue un gage de qualité dans la démarche de *ABE*.

Le CP a aussi apprécié les collaborations avec *On en parle* de RTS La 1ère et avec les émissions de consommation des autres chaînes de la SSR (notamment *Kassensturz*). Par ailleurs, les prolongements Internet ont été évoqués avec des perspectives réelles d'évolution liée à la mise en place du site rts.ch.

On en parle

L'émission quotidienne de RTS La 1ère *On en parle* est particulièrement appréciée du public romand. Le Conseil du public reconnaît le tour de force réalisé par une équipe modeste pour présenter chaque jour 3 à 4 sujets susceptibles d'intéresser les auditeurs. Plus qu'une émission de consommation, *On en parle* est une émission de services qui plaît par la diversité des thèmes traités, tour à tour liés à l'actualité ou relevant de problématiques plus durables. L'émission est bien rythmée, l'accompagnement musical adapté, même si certains désiraient le voir plus fourni, et le recours aux spécialistes est toujours effectué dans le sens d'une vulgarisation utile à l'auditeur.

Les pages Internet sont très complètes et, selon le Conseil du public, il s'agit là d'un modèle dont pourraient s'inspirer d'autres émissions.

Rappelons que ces émissions de consommation ont été analysées dans un cadre commun aux différents CP de Suisse, et que cette première opération sera selon toute vraisemblance réitérée en 2013.

Forum

Le Conseil du public s'est livré à une analyse des émissions diffusées en septembre dernier. Tenir chaque jour une heure d'émission en direct, en prise directe sur l'actualité, représente une gageure difficile à tenir, mais qui peut être considérée comme réussie par l'équipe de *Forum*. L'émission propose un débat citoyen en parfaite cohérence avec le rôle de service public assumé par la RTS.

Chaque jour, il s'agit de répondre avec qualité aux questions suivantes: quels sont les enjeux? Qu'en dit-on? Comment les exprimer par le média? Comment éviter le piège de la «pensée unique»? Et on

peut affirmer que l'équipe de *Forum* y donne des réponses de qualité.

Constatant que le taux d'écoute de l'émission est très élevé, mais que la grande majorité des auditeurs de *Forum* présents sur toute la durée de l'émission ont 45 ans et plus, le Conseil du public souhaiterait que des sujets susceptibles d'intéresser un auditoire plus jeune soient proposés. Il encourage une diffusion délocalisée de temps à autre en cas d'événement particulier et une plus grande diversité des personnes invitées à débattre.

Site Internet www.rts.ch

À la suite de la convergence TV-radio, la RTS est devenue une entité intégrée regroupant non seulement la radio et la télévision, mais aussi la partie multimédia réalisée par la plateforme www.rts.ch. Cette plateforme devient donc partie intégrante du service public, elle prend ainsi une dimension jamais atteinte auparavant en permettant l'accès à tous les contenus produits par la TV et la radio; elle permet de compléter et d'enrichir l'information diffusée par les différentes émissions.

Par ailleurs, la multiplication des écrans par lesquels l'information peut être captée donne à ce média une fonction de laboratoire dans la recherche d'accès aux nouveaux vecteurs (mobiles, tablettes, etc.). Une équipe forte d'une soixantaine de collaborateurs travaille à la réalisation de ces ambitieux objectifs. Témoin de cette évolution, la couverture des Jeux olympiques de cet été qui a permis d'offrir au public une variété jamais égalée de disciplines grâce à la diffusion sur la toile de certaines compétitions.

Le Conseil du public salue l'effort fourni et suivra dorénavant de près l'évolution de ce troisième média de service public avec la plus grande attention, notamment la mise en place d'outils destinés à mieux cerner la typologie et le comportement des internautes de [rts.ch](http://www.rts.ch).

Conclusion

La convergence semble porter ses premiers fruits en matière de programmes. Si la RTS peut toujours s'appuyer sur les valeurs sûres que sont ses émissions phares, elle ne se repose pas pour autant sur ses lauriers. Au contraire, elle cherche à se renouveler, à se réinventer.

La qualité des productions propres est ainsi indéniable et permet de justifier pleinement que l'utilisation de la redevance se fait au service de l'intérêt général.

Une certaine faiblesse se situe toutefois au niveau de l'offre en ligne. Si nous avons pu constater que le nouveau site est très bien conçu, on sent bien qu'il pourrait offrir encore plus aux auditeurs-téléspectateurs-internautes. Mais, hélas, le manque de latitude laissé à la RTS par la concession pour exploiter les volets Internet de ses programmes l'empêche de développer pleinement ce troisième pilier qu'est la toile.

Le bémol se situe, logiquement, du côté des achats et non des productions propres. Manque de diversité dans la provenance des films diffusés et heures de programmation trop tardive de séries qui allient des moyens de production importants (plusieurs dizaines de millions par saison) et des scénarii originaux dignes du meilleur cinéma viennent ternir quelque peu le tableau. Le Conseil du public est d'avis que ces éléments doivent être repris dans le cadre des discussions des concepts de programmes, afin de permettre à la RTS d'être brillante jusque dans sa politique d'achat et de diffusion.

DEUXIÈME CHAPITRE QUALITÉ

5. Rapport du Médiateur

Au cours de l'année 2012, **16 réclamations** ont été déposées auprès du nouveau médiateur, ce qui situe le recours à l'organe de médiation RTSR dans la moyenne des années précédentes. Un cas datant de 2011 a été réglé et une réclamation est encore en cours de traitement. **Deux plaintes** ont à ce jour été déposées auprès de l'Autorité indépendante d'examen des plaintes (AIEP).

La passation de fonction et l'intérim assuré par Blaise Rostan se sont très bien déroulés et ont permis un traitement efficace des réclamations déposées. Je tiens ici à remercier chaleureusement Emmanuel Schmutz pour ses conseils précieux et la transmission de son savoir-faire, ainsi que Blaise Rostan, médiateur remplaçant, pour l'excellente coopération et ses avis toujours pertinents.

Les auditeurs-télespectateurs ont été particulièrement vigilants au **domaine de l'information**, qui, comme pour les années précédentes, a suscité la grande majorité des réclamations. Il est à relever que si les exigences que se doit de respecter un média de service public sont souvent mises en avant dans les différentes réclamations, y apparaissent également très fortement les sensibilités et valeurs sur les différents sujets d'ordre politique, économique ou moral.

La quasi-totalité des réclamations déposées concerne la **télévision** (15 réclamations contre une pour la radio):



Yann GESSLER
> Médiateur RTSR

RÉCLAMATIONS CONCERNANT LA TÉLÉVISION

19:30	3
À Bon Entendeur	2
Couleurs locales	1
Mise au point	5
Temps présent	1
Signes	1
Contestation générale	1
Refus d'accès au programme	1
TOTAL	15

En tête des catégories de motifs de réclamation figure la diffamation d'une personne, d'un groupe ou d'une entreprise (7 cas), suivie par le reproche d'avoir diffusé un sujet orienté ou politiquement tendancieux (6 cas). Les contestations générales ou d'ordre technique représentent deux cas et les questions éthiques ou morales un cas, en l'espèce un refus d'accorder l'accès au programme.

RÉCLAMATIONS CONCERNANT LA RADIO

Haute Définition (RTS La 1ère)	1
TOTAL	1

Mention détaillée des émissions incriminées

1. Réclamations jugées irrecevables (2 cas)

Critique globale de la RTS. Le réclamant s'est plaint de la qualité de la réception DAB, ainsi que du nombre de chaînes DAB, jugé trop important. Il a par ailleurs critiqué le changement de nom de l'entreprise suite à la fusion TSR-RSR. Cette réclamation ne concernant pas le droit du programme (art. 4 et 5 de la Loi fédérale sur la radio et la télévision, LRTV), elle a été rejetée.

RTS Un, *Mise au point* du 13 mai 2012. Le réclamant a estimé que l'émission avait gravement violé le devoir d'objectivité, particulièrement en ce qui concerne les mesures de rejet dans le Rhône par la raffinerie de Tamoil SA à Collombey-Muraz. Le délai impératif de 20 jours à compter de la diffusion de l'émission n'ayant pas été respecté pour le dépôt de la réclamation (art. 92 al. 1 LRTV), la réclamation a en conséquence été jugée irrecevable. **Une plainte a été déposée auprès de l'AIEP.**

2. Réclamations réglées grâce à un courrier explicatif envoyé par le diffuseur – LRTV art 93/1a (3 cas)

RTS Un, 19:30 du 24 février 2012, en particulier la séquence «Duel télévisé entre Jean-Luc Mélançon et Marine Le Pen». Le réclamant a estimé que la RTS n'avait pas procédé à une présentation fidèle des événements et n'avait ainsi pas permis au public de se faire une opinion. La RTS a indiqué dans sa réponse que le reportage visait à dresser un portrait de Jean-Luc Mélançon et présenter son récent parcours politique. Se disant soucieux de respecter la pluralité des opinions, le diffuseur a toutefois souligné qu'une présentation fidèle des événements n'impliquait pas une représentation de manière équivalente des points de vue en termes qualitatifs et quantitatifs. Le plaignant a maintenu ses griefs à l'encontre de l'émission concernée, mais a estimé que le fait d'avoir été entendu lui suffisait.

RTS Un, *Couleurs locales* du 14 mars 2012 et en particulier la présentation des faits relatifs à l'accident de car de Sierre. Grief: la présentation de l'émission a manqué de respect pour les victimes et leur famille et a fait preuve d'insensibilité par rapport au drame vécu, cela étant incompatible avec les valeurs de l'audiovisuel public et les exigences journalistiques que l'on peut en attendre. La RTS a reconnu une certaine maladresse dans les transitions entre les sujets, ce dont s'est excusé à l'antenne, sur le moment, le journaliste concerné. Le diffuseur a réitéré ses excuses quant au stress et aux émotions mal maîtrisés lors de la conduite de ce sujet, relatifs aux conditions du direct et au contexte dramatique de l'accident de Sierre. Le réclamant a maintenu ses griefs, mais a renoncé à la poursuite de la procédure de médiation.

RTS La Première, Haute définition du 1er juillet 2012. Grief: les propos tenus par l'invitée de l'émission étaient excessifs et déplacés et ses affirmations sur les événements qui se sont déroulés en Algérie dans les années 90 totalement erronées. En diffusant de tels propos, la RTS induirait le public en erreur et ne lui permettrait pas d'avoir connaissance des réalités algériennes. La RTS a rappelé que le principe de l'émission était d'inviter des personnalités pour qu'elles y expriment leur vision personnelle du monde, et donc un point de vue subjectif et orienté, annoncé comme tel. Si la RTS a dit comprendre que les propos tenus dans l'émission pouvaient susciter une certaine indignation, elle a néanmoins estimé que la mission d'une radio de service public était aussi de permettre à de telles voix de s'exprimer. Le plaignant a maintenu ses griefs, mais la procédure de médiation n'a pas été poursuivie.

3. Réclamations réglées par une séance de médiation – LRTV art 93/1b (5 cas)

RTS Un, Temps Présent du 24 novembre 2011 intitulé «Comment on a tué la caisse unique». Pour le réclamant, la RTS a traité de la question de la caisse unique de manière unilatérale, dans une émission constituant une présentation à charge contre les caisses maladie et étant en revanche favorable aux thèses des partisans de l'initiative sur la caisse unique. Rappelant la rigueur avec laquelle sont faites les émissions de *Temps présent*, la RTS a fait valoir que cette émission n'avait pas pour objet l'explication le contenu de l'initiative, mais s'attachait à expliquer le phénomène du lobbying au Parlement en prenant un cas d'étude, en l'espèce la question de la caisse unique. Une riche et intense séance de médiation n'a pas permis aux parties de se mettre d'accord sur la lecture de l'émission, le réclamant maintenant ses griefs. La médiation a toutefois abouti de façon très constructive à la poursuite du dialogue entre les parties.

RTS Un, A Bon Entendeur du 24 janvier 2012 et sa séquence intitulée «Chocolats show». Le plaignant a contesté le rapport qualité-prix présenté à l'antenne pour l'un de ses chocolats chauds, qui ne correspondrait pas au type de produit vendu. La séance de médiation a permis de présenter la façon dont *A Bon Entendeur* menait ses enquêtes et ses tests. Il a été convenu que la RTS transmettrait au plaignant des indications supplémentaires, provenant du laboratoire concerné, sur le produit analysé.

RTS Un, Temps présent du 8 mars 2012 intitulé «La molécule qui rend fou». Pour le plaignant, l'émission contestée a fait état d'allégations erronées quant à la quantité d'antidépresseurs vendus en Suisse et infondées quant à leurs effets supposés, notamment en termes d'actes violents commis par des personnes sous traitement. Le reportage de *Temps présent* ne constituerait donc pas une présentation fidèle des événements et aurait même créé une forte inquiétude chez certains patients. Concernant le volume des ventes d'antidépresseurs en Suisse, la RTS a reconnu que la précision aurait pu être meilleure quant aux chiffres donnés et surtout quant à la période de

temps indiquée lors de l'émission. Il a été convenu qu'un court texte de précisions serait ajouté sur la page internet de l'émission contestée, mentionnant les chiffres exacts et la tendance des ventes d'antidépresseurs en Suisse.

RTS Un, A Bon Entendeur du 5 juin 2012 et en particulier sa séquence consacrée aux vernis à ongles. Le plaignant reproche à l'émission contestée de ne pas avoir présenté les faits de manière fidèle en suggérant qu'une «loi du silence» réunirait les fabricants de vernis et en induisant que ceux qui refusaient de répondre aux enquêteurs de l'émission étaient ceux dont les produits faisaient l'objet de tests. Un dialogue très constructif s'est établi entre les parties et a permis de dissiper les malentendus. La qualité et la rigueur de l'émission *A Bon Entendeur* ont été reconnues par le réclamant et la RTS a dit avoir bien entendu les préoccupations, exprimées de bonne foi, quant au risque de confusion que le téléspectateur pouvait avoir entre des séquences pourtant bien distinctes. La RTS s'est également déclarée attentive à la question des images de balayage et des marques pouvant être mises en avant à cette occasion.

RTS Un, 19:30 du 4 septembre 2012 et en particulier sa séquence consacrée aux conséquences de la catastrophe de Fukushima. Le réclamant a reproché une dramatisation excessive du traitement des événements et considère que la RTS présente de façon systématiquement négative la question du nucléaire. La RTS a répondu que la séquence concernée ne prenait pas position pour ou contre le nucléaire, mais relatait des faits vérifiables et se faisait l'écho des mesures prises par le gouvernement japonais. Elle a souligné que la mission du diffuseur n'était pas de trancher les débats de société, mais d'en rendre compte par un travail journalistique rigoureux. Il a été convenu que le réclamant ferait parvenir à la RTS des informations sur des experts du nucléaire disposés à s'exprimer dans les médias.

4. Autres médiations n'ayant pas abouti (1 cas)

RTS Un, Mise au point du 26 août 2012 et sa séquence intitulée «Circonspection», consacrée à la circoncision et à son éventuelle interdiction. Grief: l'émission n'a pas donné la parole aux opposants de la circoncision et fait ainsi preuve d'un caractère partial. Finalement satisfaits par la diffusion d'une autre émission sur la question, les réclamants n'ont pas souhaité poursuivre la procédure de médiation plus avant.

5. Médiations n'ayant pas abouti (5 cas)

RTS Un, Mise au point du 3 juin 2012 et son reportage intitulé «Masseur ou faux-frère». À elle seule, cette émission a suscité trois réclamations. Les griefs des différents plaignants ont été sensiblement les mêmes: les réclamants ont reproché au reportage de *Mise au point* d'être partial et de constituer un parti-pris à l'encontre de la Méthode Grinberg, qu'il dépeindrait de façon uniquement négative. Cette émission serait ainsi un instrument utilisé par des personnes exclues de la Méthode Grinberg et en conflit depuis plusieurs

années avec son fondateur, afin de lui nuire. Au cours des trois séances de médiation relatives à cette émission, la RTS a réfuté les reproches de parti-pris et a souligné que le reportage ne constituait pas une critique de la Méthode Grinberg en tant que telle ni de ses praticiens, mais qu'il avait pour objet de rapporter des cas d'abus et de dérives de certains dirigeants de cette méthode. Pour le diffuseur, ce reportage a été le fruit d'une investigation rigoureuse, répondant à toutes les bonnes pratiques journalistiques, et il était dans l'intérêt du public de le diffuser.

Les différentes séances de médiation, toutes marquées par des positions fortement divergentes entre les parties, n'ont pas permis de rapprocher les points de vue ni de parvenir à une conciliation. Il est à noter que, dans un cas, le caractère confidentiel de la procédure de médiation n'a pas été respecté et que des éléments en ont été divulgués alors même que la procédure était en cours, lui portant gravement atteinte. À ce jour, **une plainte a été déposée auprès de l'AIEP.**

RTS Un, 19:30 du 1er juillet 2012 et en particulier sa séquence consacrée à la Méthode Grinberg. La réclamation a été déposée par l'une des parties déjà engagées dans la procédure de médiation concernant le reportage de *Mise au point* du 3 juin 2012. Le sujet du 19:30 pouvant être vu comme une prolongation et un suivi du reportage de *Mise au point* et les griefs formulés étant sensiblement les mêmes, les deux affaires ont été jointes, d'entente avec les parties, et traitées au cours d'une seule et même séance de médiation, au cours de laquelle l'échec de la procédure a été constaté.

Refus d'accorder l'accès au programme: le réclamant conteste la décision de publisuisse de ne pas diffuser des spots de publicité pour son site internet de vente d'articles érotiques et pour adultes. Selon publisuisse, la SSR peut en effet renoncer à diffuser des messages publicitaires considérés comme «critiques», c'est-à-dire pouvant «menacer les valeurs éthiques, morales, religieuses ou autres, que poursuit la ligne journalistique», ce qui a été jugé le cas en l'espèce. Le réclamant conteste la lecture de la réglementation faite par la SSR et la décision de refus qui en découle. Il souligne que la LRTV ne mentionne pas en son article 10 l'interdiction des produits qu'il commercialise. Il affirme également que son activité ne relève pas du domaine mentionné par publisuisse, soit les jeux et services érotiques, pour fonder sa décision de refus d'accès au programme. La procédure de médiation n'a pas permis de concilier les points de vue des parties et **une plainte a été déposée auprès de l'AIEP en janvier 2013.**

6. Réclamation en cours de traitement (1 cas)

RTS Un, «Signes» du 22 décembre 2012. Grief: le langage parlé complété (LPC) n'est à aucun moment présenté ni même cité dans le reportage incriminé, alors que plusieurs personnes qui y apparaissent bénéficient de cette technique. Un courrier explicatif du diffuseur sera, dans un premier temps, adressé à la partie réclamante.

7. Suivi des plaintes

Le Tribunal fédéral, dans son arrêt du 27 novembre 2012, a rejeté le recours de la SSR contre la décision de l'Autorité indépendante d'examen des plaintes du 24 février 2012. Cette décision de l'AIEP constatait une violation de l'art. 5 LRTV, relatif à la protection de la jeunesse, suite à la diffusion d'un reportage, diffusé dans le 19:30 du 6 juillet 2011, consacré au Festival du film fantastique de Neuchâtel (NIFF) et à sa rétrospective du cinéma gore. Pour le TF, le reportage en cause comportait bien des scènes de violence choquantes de nature à porter préjudice à des mineurs, diffusées dans le cadre d'une émission fréquemment suivie par les familles. De ce fait l'AIEP était légitimée à prendre une mesure prévue par la loi et proportionnée. .

Outre les réclamations et plaintes mentionnées dans le présent rapport, deux mails par jour parviennent en moyenne à l'organe de médiation RTSR, portant surtout sur des demandes d'information à destination de la RTS ou exprimant des souhaits ou des critiques par rapport aux émissions diffusées. Le médiateur répond à chacun de ces messages et renvoie alors à la page de contact de la RTS et à celle des SRT cantonales.

Le médiateur a rencontré l'Autorité indépendante d'examen des plaintes et les représentants des organes de médiation des autres régions le 19 octobre 2012 à Berne. Ce fut l'occasion d'échanger sur les différentes pratiques entre régions et de pouvoir répondre aux questions et demandes de l'AIEP. La demande de l'AIEP de faire figurer la mention de l'organe de médiation sur les pages internet du diffuseur, en l'occurrence la RTS, a ainsi été très rapidement mise en œuvre.

À l'invitation de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, le médiateur a par ailleurs présenté lors d'une conférence, le 6 novembre 2012, le rôle et l'activité de l'organe de médiation RTSR.

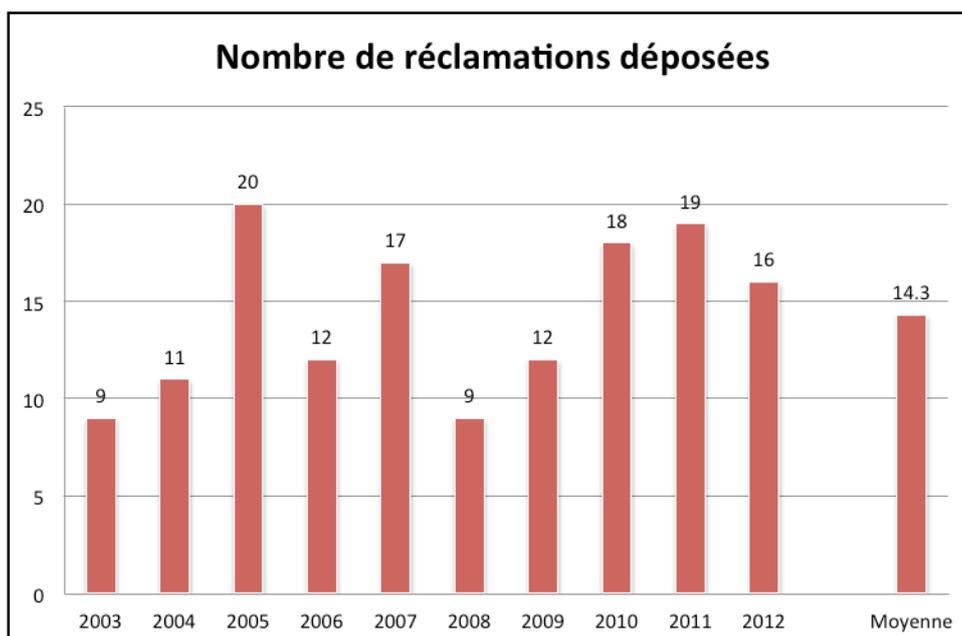
Après cette première année d'activité, plusieurs constats peuvent être faits. Tout d'abord, que la procédure de médiation connaît certaines limites: si la réussite de la procédure peut être facilitée par les efforts du médiateur, elle dépend surtout de la bonne volonté des parties à parvenir à un accord et à pouvoir trouver, une fois sorti de l'émotionnel, des propositions réalistes et acceptables pour tous.

Ensuite, et les chiffres le démontrent, la procédure de médiation fonctionne remarquablement bien: sur les cinq dernières années, plus de 90% des réclamations déposées n'ont pas été suivies de plainte auprès de l'AIEP. Les réclamants ne sont certes pas toujours satisfaits des réponses apportées par le diffuseur, qu'ils peuvent estimer incomplètes ou comme n'allant pas

assez loin. Toutefois, même s'ils peuvent maintenir leurs griefs, ils estiment que le fait d'avoir été entendus et d'avoir pu renouer le dialogue suffit à clore la procédure. 90% de réussite, c'est un succès manifeste dont on peut se réjouir.

Que soient enfin remerciées ici toutes les personnes de la RTS qui ont été sollicitées pour participer ou apporter leur concours aux séances de médiation et au travail du médiateur, en particulier M. Patrice Aubry, Chef des Affaires juridiques, M. Christophe Chaudet, Adjoint à la Direction des Programmes, M. Pascal Crittin, Directeur des Affaires générales, Mme Claude-Hélène Goy, juriste, M. Pierre Luyet, Secrétaire général du Département de l'Actualité, Mme Michèle Steudler, juriste.

Motifs des réclamations	Nombre de réclamations 2012
Diffamation d'une personne, d'un groupe ou d'une entreprise	7
Sujet orienté, politiquement tendancieux	6
Problèmes techniques, contestations diverses	2
Heurt des convictions ou sentiments religieux	0
Sujet contraire à l'éthique ou à la morale	1
Représentation de la violence	0
TOTAL	16



DEUXIÈME CHAPITRE QUALITÉ

6. Rapport de la RTS sur la Qualité et le Service public

par Isabelle BINGGELI | Déléguée de la RTS au suivi de la qualité

1. Examen de la qualité: méthodologie

«À notre sens, il est important que la définition de la qualité prenne en compte la perception des clients, car la qualité est dans le regard de celui à qui elle est destinée», écrit Yves Emery, professeur à l'Institut des hautes études en administration publique (Idheap). À l'échelle de la RTS, le «client», soit l'auditeur, téléspectateur, internaute, mobinaute, apprécie, détermine et revendique la qualité. Le souci de rapprocher la RTS de ses «clients» est essentiel: «Cet élément est au cœur de l'approche qualité»...

L'article 3 de la Concession du 28 novembre 2007, dédié à la qualité des programmes, rappelle que «La création des programmes de la SSR doit satisfaire à des exigences qualitatives et éthiques très élevées. Les divers domaines de programmes... se distinguent par leur crédibilité, leur sens des responsabilités, leur pertinence et leur professionnalisme journalistique». En cela, le service public se doit donc d'offrir des offres distinctives. Le Management de la Qualité (MQ) est axé en priorité sur les processus de travail qui permettent de produire et d'affirmer cette différence.

Par ailleurs, en matière de qualité, des discussions ont lieu avec le Comité régional sur des options stratégiques et prospectives de la RTS; les professionnels éditoriaux, quant à eux, rencontrent régulièrement le Conseil du public.

À la RTS, les interactions permanentes, notamment de professions très différentes, génèrent **des systèmes ou des processus**. Finalement, une émission est constituée de «rouages» dignes de la précision d'une horloge. Afin de mieux énoncer et analyser ces «rouages», nous avons lancé les trois étapes du Management de la Qualité à la RTS:

- La rédaction d'un **mandat** de l'ensemble de l'offre de la RTS (en radio, tv et multimédia) comprenant l'objectif éditorial et les moyens – humains, techniques, multimédias, financiers... – pour le réaliser. Figurent aussi sur le mandat les objectifs d'audience (par émission pour RTS Un, RTS Deux et les principales émissions de La Première, par chaîne pour Espace 2, Couleur 3 et Option Musique). Les valeurs de la RTS (l'ouverture, la créativité, la proximité, l'indépendance, la responsabilité) qui sous-tendent les offres programmatiques figurent sur chaque mandat. La rédaction de ce dernier est assurée par les chefs d'antenne pour la radio en partenariat avec les rédacteurs en chef. Selon la même logique, la programmation TV rédige les mandats TV en partenariat avec les rédacteurs en chef ou les chefs d'unité. La partie éditoriale des mandats sera disponible sur l'intranet de la RTS. Une version résumée sera aussi à disposition du public sur internet. Ce dernier point participe de la transparence du service public et affirme sa volonté de qualité, valeur – nous le savons tous – qui fera la différence dans les années à venir face à la multiplicité des plates-formes médiatiques.

- **Les boucles d'amélioration qualité:** pour rappel, une boucle d'amélioration est cyclique, il s'agit d'une démarche structurée de progrès continu en quatre phases: Planifier (préciser le problème, analyser les causes, planifier les solutions) Déployer (mettre en œuvre les actions), Comprendre (vérifier la mise en œuvre et évaluer l'efficacité des actions préconisées) et Améliorer (pérenniser les mesures et, si possible, les généraliser à d'autres productions). En 2012, j'ai rencontré tous les rédacteurs en chef, chefs d'unité et chefs d'antenne pour leur proposer une à quatre boucles d'amélioration que je personnalise souvent en fonction de la réalité professionnelle des responsables Programmes et Actualité. Pour l'heure, ces rencontres ont permis avant tout de sensibiliser les responsables éditoriaux aux exigences qualité, tant éditoriales que systémiques (l'efficacité des processus). Ces rencontres vont reprendre en 2013 afin d'aller de l'avant dans la méthodologie des boucles d'amélioration.
- **Les bilans d'émission ou de chaînes.** 6 nouveaux bilans, et 2 suivis de bilans ont été menés en 2012 et ont débouché sur des mesures concrètes décrites ci-dessous. Le débat transversal d'actualité (*Forum, Infrarouge, Classe Politique*) a été analysé par une étude qualitative approfondie plutôt que par un Bilan professionnel, ce dernier ne fonctionnant que partiellement dans l'exercice transversal. Dans les Bilans, nous retrouvons notamment les six catégories des «Standards minimaux applicables à la gestion de la qualité des programmes SSR». Pour rappel, les bilans sont divisés en huit chapitres (1. Performances d'audience; 2. Profil d'audience; 3. Analyse professionnelle des valeurs RTS & SSR; 4. Prolongement multimédia; 5. Potentiel patrimonial et commercial; 6. Respect financier du mandat de production; 7. Commentaires des responsables; 8. Mesures à prendre et calendrier de mise en œuvre).
- À noter aussi que «**La charte déontologique et valeurs de la RTS**» (en annexe de ce document) qui encadre l'activité journalistique et programmatique de la RTS a été largement distribuée en 2012, y compris à tous les nouveaux collaborateurs. Les règles déontologiques et professionnelles de cette charte s'appliquent à l'ensemble de l'offre de la RTS qu'elle soit de radio, de télévision ou de multimédia et ses champs multiples. La charte déontologique est fondatrice de l'activité de la RTS.
- 2012 fut également l'année de la création du **comité déontologique** de la RTS dont sont membres Isabelle Binggeli, Jean-Philippe Ceppi, Sylvie Lambelet, Christophe Chaudet et Marc Bertolazzi sous la présidence de Patrice Aubry. Ce Comité a pour mission notamment de proposer des procédures liées à l'application de la Charte déontologique en tenant compte de la jurisprudence (civile, pénale, AIEP...), de l'actualité et de l'évolution des problématiques. Il édicte des recommandations à l'attention du CDPA (Conseil de Direction Programmes et Actualité) ou de la Direction RTS. Pour exemple, le Comité déontologique a donné un avis à propos de la mention des noms des personnes impliquées dans une procédure judiciaire. Il a émis aussi des recommandations professionnelles concernant l'utilisation de la caméra cachée dont le recours exceptionnel ne peut être autorisé que par le rédacteur en chef, avec information du chef de département.

2. Mesures qualitatives prises en 2012

- **L'émission radio *Babylone* (Espace 2):** après un bilan et une étude qualitative sur la chaîne Espace 2 courants 2011, une réflexion de la Direction des programmes a débouché sur la désignation à la tête de *Babylone* d'une productrice de La Première, habituée des productions lourdes. *Babylone* est l'héritière de quatre anciennes émissions d'Espace 2, le travail à mener est donc à la fois éditorial – la cohérence des sujets – et relationnel. Cette productrice a réussi ces six derniers mois à souder l'équipe et à faire évoluer la grammaire et le ton de cette émission à l'antenne depuis le 27 août 2012.
- **L'émission tri-médiale *Histoire vivante*, en collaboration presse avec le quotidien «La Liberté»:** afin de renforcer la marque d'*Histoire vivante*, en priorité dans les milieux universitaires, la production s'est concentrée sur les dix ans de l'émission qui ont été fêtés en décembre 2012 en tissant des liens avec trois universités romandes (Lausanne, Genève, Fribourg). Une évolution du site internet doit voir le jour dans le courant du 1er semestre 2013.
- **La chaîne radio *Option Musique*:** les mesures à prendre dans les mois à venir concernent en particulier la sélection des chroniques et l'amélioration du ton quelque peu formaté des animateurs. Un séminaire ce début d'année a amorcé la réflexion avec l'équipe d'*Option Musique*. Une attention particulière est portée aussi sur la ligne musicale. Les évolutions programmatiques se feront avec doigté, car le lien affectif puissant que cette chaîne entretient avec son public est l'une des forces et spécificités d'*Option Musique*. L'étude qualitative d'*Option Musique* réalisée peu de temps avant le bilan professionnel permet à la Direction des Programmes d'effectuer des évolutions de contenus en intégrant les principales perceptions du public, par exemple: «*Option Musique* s'oppose surtout aux radios françaises sur lesquelles on parle beaucoup et aux radios commerciales avec de la pub sans arrêt», elle est «comme une amie» appréciée pour ses choix musicaux «mélodieux» tout en relevant «le ton monotone» des animateurs de la chaîne musicale de la RTS.
- **L'émission TV *Zone d'ombre*.** Les quatre mesures proposées lors du bilan ont été suivies notamment d'une évolution de la lumière, légèrement «adoucie», valorisant mieux les intervenants. À ce stade, la marge d'amélioration est ténue, compte tenu du dispositif spécifique de l'émission: présentation debout et mobile, fond noir et contrasté, grande distance entre les sources lumineuses et la journaliste... Le mandat de l'émission a été réactualisé et un vade-mecum rédigé permettant aux nouveaux collaborateurs d'intégrer les principes fondamentaux et spécifiques de l'émission. Quant au multimédia, l'amélioration du site est en cours et la production prévoit d'apporter au moins un élément thématique complémentaire par émission.
- **L'équipe de *TTC*,** quant à elle, sera attentive ce 1er semestre 2013 à la montée en puissance de l'infographie (plus achevée, plus dynamique, plus informative...). Une réflexion est en cours concernant la réalisation de l'émission que la production souhaite

plus «moderne». Une nouvelle formule de *TTC* existe depuis le 14 janvier de cette année. Son nouveau mandat, notamment les exigences éditoriales, est en cours de rédaction.

- Un bilan a également été effectué en 2012 à propos de l'émission TV ***Specimen***. Il a été demandé au multimédia de réfléchir à l'interactivité et de remonter l'émission en séquences, notamment les tests souvent très «concernants». L'émission *Specimen* sera également intégrée aux groupes de travail société, ceci afin de proposer de nouvelles pistes en matière de convergence radio-TV-MM. La programmation TV, quant à elle, va diffuser «en rafale» des *Specimen* sur RTS Deux durant l'été à venir. Une réflexion plus large doit être menée afin de dessiner l'avenir de l'émission (les sujets comportementaux en résonance avec des expériences scientifiques sont-ils inépuisables?)
- Un bilan des **jeux TV** (*Cash, Générations!, Télé la question, Identités*) a permis de dégager plusieurs mesures concernant en particulier la réalisation et les échanges formateurs avec des pairs, des réalisateurs venus d'autres pays, en recherche eux aussi de nouvelles pratiques professionnelles. Un autre point central évoqué a été le rôle du public sur le plateau dans ce type d'émission. Le bilan d'émission a également permis d'aborder les déclinaisons multimédias qui pourraient enrichir les contenus. De façon plus générale, les responsables éditoriaux vont devoir chercher et évaluer les nouvelles écritures et réalisations qui existent en matière de jeu afin de proposer, courant 2013, une politique pour la RTS TV.
- Le dernier bilan 2012 concernait le rendez-vous d'information TV de la mi-journée, ***Le 12:45***. Après 10 ans d'existence, la formule s'est évidemment quelque peu «émoussée». La rédaction en chef et la production réfléchissent à diverses évolutions qui devraient voir le jour ce 1er semestre 2013. Il convient, entre autres, de mener une analyse fine sur la césure entre la partie des informations et la dimension culturelle quotidienne de ce journal. Ces acteurs culturels, souvent de grande notoriété, devraient d'ailleurs mieux être mis en valeur sur le site de la RTS. Le multimédia devrait proposer des solutions dans les mois à venir. Une étude qualitative réalisée, là encore, peu avant le bilan relève que «la tranche 12h-14h est un moment de vie, un espace-temps singulier dans lequel la télévision est assimilée à un média de compagnie, dans un contexte intimiste, chaleureux, confortable (la maison, la famille, la pause-détente pour les actifs...).»

À noter que la plupart des bilans professionnels furent précédés d'études qualitatives précieuses pour connaître l'avis et le ressenti du public face aux émissions. Cette manière de procéder deviendra systématique en 2013. Ces études sont très instructives dans la mesure où elles étudient les champs émotionnels liés à la diffusion d'une émission ou d'une chaîne de radio. Les Directions, tant de l'Actualité, des Programmes que du Multimédia, disposent désormais des données quantitatives, des études qualitatives et des bilans professionnels pour appréhender finement le contour de leurs choix éditoriaux et des évolutions à donner.

Pour précision, des études qualitatives ont été menées en 2012 sur la chaîne de radio Option Musique, l'émission tri-médiale *Histoire vivante*, *TTC*, les jeux TV et *le 12:45*.

3. Le rôle de la Formation

Les formations suivies par les collaborateurs des métiers éditoriaux sont à nouveau en augmentation en 2012. 1'475 personnes* ont suivi 41'634 heures de formation, soit près de 12% de plus qu'en 2011, et près de 100% de plus qu'en 2009. Ces 41'634 heures de formation ont été délivrées aux collaborateurs des Programmes et de l'Actualité et sont à 90% liées très directement à la formation antenne (pose de voix, écriture de chroniques, montage...). Cela représente 20'034 heures de formation continue et 21'600 heures de formation des stagiaires en 2012. En trois ans, la Formation a donc pratiquement doublé ses activités.

	2009	2010	2011	2012
Nombre de collaborateurs éditoriaux formés	715	971	1252	1475
Nombre d'heures lié à l'éditorial (total)	21'776	27'861	35'336	41'634
Nombre d'heures de formation continue éditoriale		10'901	16'640	20'034
Nombre d'heures de formation initiale (stages éditoriaux)		16'960	19'226	21'600

* Un collaborateur qui suit plusieurs formations est ici compté plusieurs fois

Le nombre de stagiaires dans les métiers de l'éditorial a sensiblement augmenté en 2012, favorisé par une nouvelle politique des stages. Afin de répondre aux besoins de relève des départements de l'Actualité et des Programmes, la RTS a créé 7 nouvelles places de stage dans une filière qui dure un an et qui permet à des jeunes de parfaire ou terminer une formation initiale. 26 stagiaires journalistes, animateurs, réalisateurs ou chercheurs ont amorcé, poursuivi ou terminé leur formation l'an dernier.

En 2012, la Formation a participé à la réalisation de projets stratégiques d'envergure. L'accompagnement de la migration informatique vers Windows 7 et Office 2010 s'adressait à tous les collaborateurs de la RTS. Et dans le cadre du projet Futur News, plus de 300 collaborateurs travaillant pour l'Actualité TV ont été formés aux nouveaux outils de production.

Enfin, le service de la Formation a renouvelé sa certification qualité en 2012. Le label eduQua certifie les institutions de formation continue en Suisse. Pour la Formation RTS, il couronne la réorganisation mise en place depuis 2010.

4. Bilan qualitatif des contenus transversaux

Ces dernières années, la mise en place de rédactions transversales permet à des spécialistes de partager leurs compétences à haute valeur ajoutée sur plusieurs médias, par exemple la rédaction culturelle permet aux spécialistes matière d'Espace 2 de devenir des références autour de la table télévisuelle de *La puce à l'oreille*.

Mais, au fond, l'essentiel se situe certainement ailleurs: nous pouvons affirmer aujourd'hui que les équipes se sont emparées de l'idée de convergence radio, TV et MM. Le partage de la matière entre *Vertigo*, l'émission culturelle de La Première, et la matinale d'Espace 2 par exemple est clairement source d'efficacité et de valeur ajoutée radiophonique. Il en va de même lors de l'émission spéciale du 21 décembre 2012 diffusée sur La Première et Espace 2 (*21.12.12: la fin est un début*) où un jeu subtil s'est mis en place avec le multimédia en particulier. Sur RTS.ch, des informations supplémentaires étaient proposées sur le 2ème écran, tandis qu'on trouvait des fictions originales sur le net. Une scénarisation radiophonique et une valorisation scénique, aspects souvent négligés en radio, permettaient à cette émission en public de trouver une magnificence remarquable.

L'aisance des collaborateurs à passer d'un média à l'autre est en nette progression. En cela, en radio en particulier, le rôle des chefs d'antenne s'affirme: ils guident les collaborateurs afin qu'ils trouvent le ton, la grammaire adéquate de la chaîne qui les reçoit.

5. Les chiffres-clés

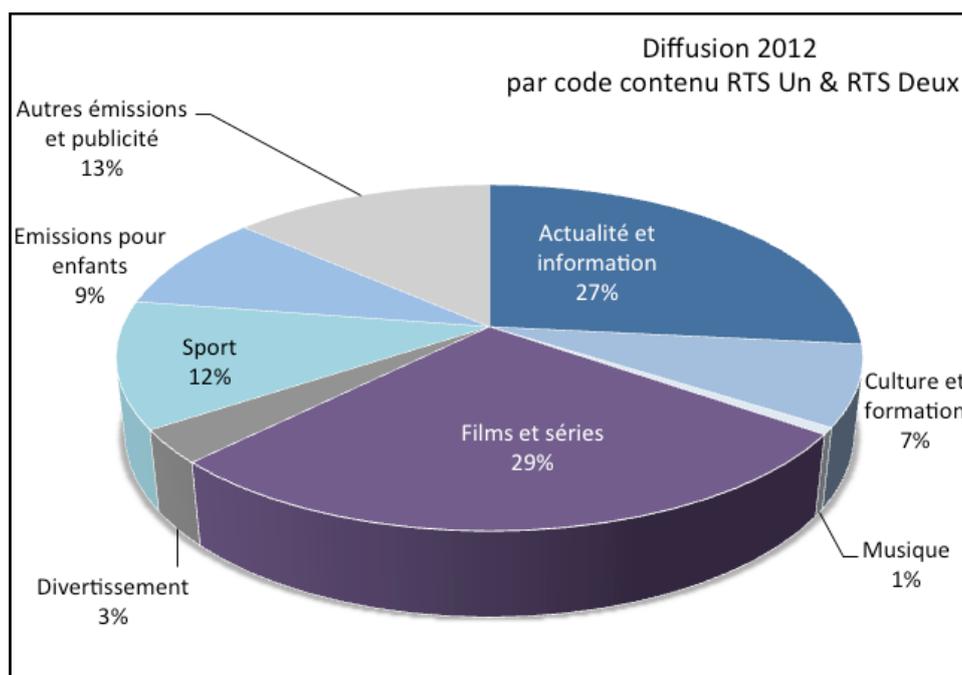
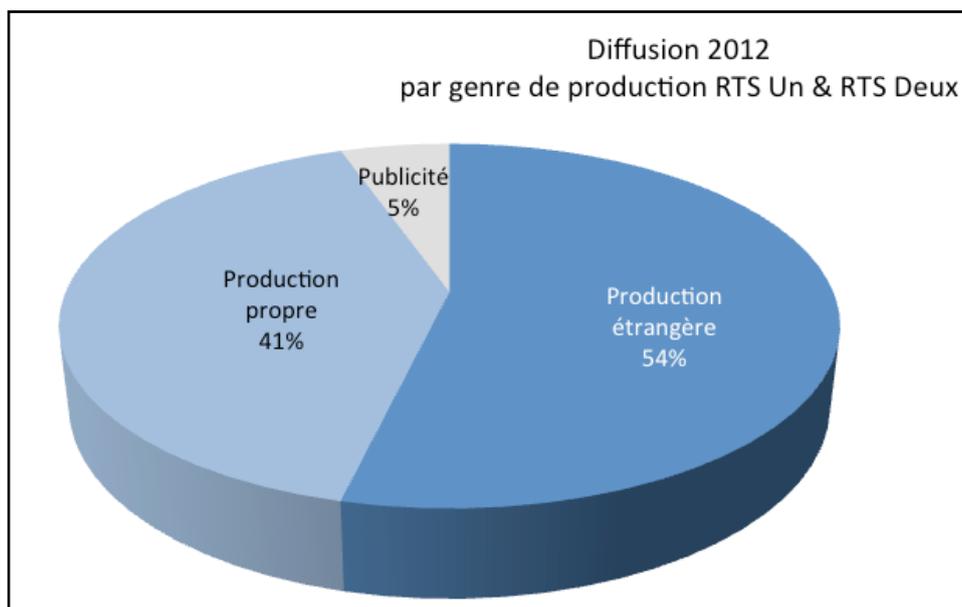
Chaînes TV		Valeurs			
Part de marché 24h	Unité	RÉEL 2012	RÉEL 2011	COMPARAISON RÉEL 2012/2011	
RTS Un	%	20.5	21.0	-0.5	
RTS Deux	%	7.2	6.1	+1.1	
TOTAL RTS	%	27.7	27.2	+0.5	
Première concurrente (TF1)	%	13.0	13.4	-0.4	
Part de marché prime-time	Unité	RÉEL 2012	RÉEL 2011	COMPARAISON RÉEL 2012/2011	
RTS Un	%	26.1	27.2	-1.1	
RTS Deux	%	7.5	6.0	+1.5	
TOTAL RTS	%	33.5	33.2	+0.3	
Première concurrente (TF1)	%	11.9	12.4	-0.5	
Pénétration nette	Unité	RÉEL 2012	RÉEL 2011	COMPARAISON RÉEL 2012/2011	
RTS Un	%	43.5	46.9	-3.4	
RTS Deux	%	27.8	28.8	-1.0	
Première concurrente (TF1)	%	33.7	35.8	-2.1	
Chaînes radio		Valeurs			
Part de marché	Unité	RÉEL 2012	RÉEL 2011	COMPARAISON RÉEL 2012/2011	
La Première	%	39.2	39.6	-0.4	
Espace 2	%	2.8	3.0	-0.2	
Couleur 3	%	7.4	6.9	+0.5	
Option Musique	%	8.2	7.6	+0.6	
Pénétration nette	Unité	RÉEL 2012	RÉEL 2011	COMPARAISON RÉEL 2012/2011	
La Première	%	37.8	39.0	-1.2	
Espace 2	%	7.5	8.0	-0.5	
Couleur 3	%	14.5	14.4	+0.1	
Option Musique	%	12.9	13.2	-0.3	

Remarque RTS: plus de vecteur ondes moyennes pour Option Musique en 2011

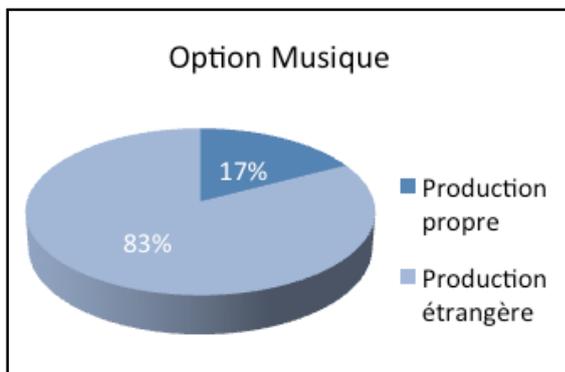
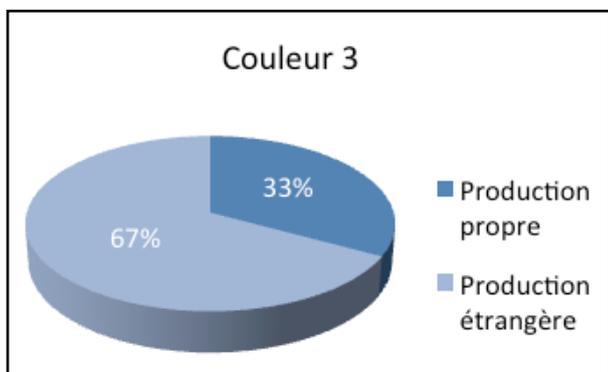
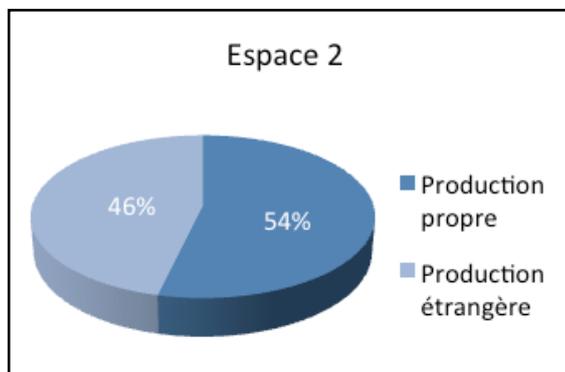
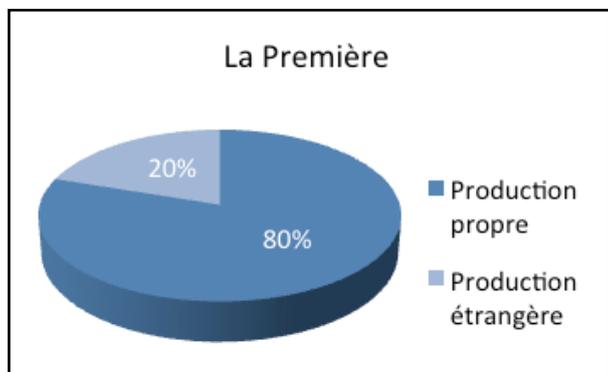
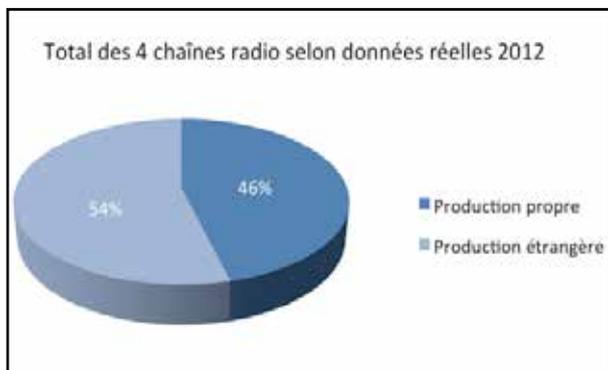
Fréquentation internet		Moyenne mensuelle	
Comportement	Unité	RÉEL 2012*	
RTS.ch	Unique Client	1'161'500	
Podcastdownloads TV	valeur absolue	---	
Podcastdownloads Radio	valeur absolue	---	
Video on Demand RTS.ch (VoD)	valeur absolue	4'097'788	
Audio on Demand RTS.ch (AoD)	valeur absolue	424'266	
Livestreaming TV	nombre de streams lancés	804'793	
Livestreaming Radio	nombre de streams lancés	619'085	

*depuis le lancement du nouveau site RTS.ch en mars 2012. Comparaison avec les anciens sites tsr.ch et rsr.ch impossible.

Télévision : diffusion 2012 (1ère diffusion et rediffusions)



Radio: diffusion 2012 (1ère diffusion et rediffusions)



Musique suisse

La part de musique suisse, toutes tendances confondues, diffusée sur les antennes radio ne cesse de progresser depuis la signature de la Charte de la musique suisse en 2004 et surtout elle ne cesse de se crédibiliser. Les artistes suisses sont régulièrement invités pour faire entendre leurs dernières créations ou enregistrements. Pour rappel, en radio, la diffusion de la musique suisse n'est pas cloisonnée dans des horaires spécifiques, mais elle est diffusée tout au long de la journée, selon les mêmes rotations que les artistes internationaux. Les chiffres 2012 de la RTS seront connus en avril 2013 (mesurés par sondage durant une semaine commune pour toute la SSR). Les relations professionnelles entre les acteurs de la musique suisse et la SSR demeurent d'ailleurs excellentes.

DEUXIÈME CHAPITRE **QUALITÉ**

7. Rapport du Comité régional en matière de programmes et de qualité

par **Jean-François ROTH** | *Président RTSR*

Pour la troisième année, le Comité régional a fixé les concepts de programme (2013-2014) sur la base des propositions de la RTS et a, en fonction de cela, adopté la répartition des moyens entre les chaînes et les domaines de programme pour 2013.

Le Conseil régional a pris acte des concepts de programme de la RTS lors de sa séance du 9 mai 2012.

Certaines remarques évoquées par le Conseil du public dans son rapport 2011 ont été reprises en 2012 dans un séminaire réunissant le Comité régional RTSR et la direction RTS afin de les examiner de manière approfondie et de déterminer si elles devaient donner lieu à des recommandations pour l'élaboration des concepts de programmes à adopter en 2013. Au cours de ce séminaire, 4 thèmes ont été abordés:

1. Les journaux d'Actualité de la RTS (radio/TV) accordent-ils assez de place aux informations internationales?
2. Les journaux d'Actualité de la RTS (radio/TV) accordent-ils assez de place aux informations des autres régions linguistiques du pays?
3. En TV, la vie culturelle romande doit-elle être traitée dans le cadre de l'actualité régionale ou plutôt dans des espaces de programmes spécifiques?
4. Le cinéma est-il suffisamment traité par la RTS sur ses différents vecteurs et particulièrement en TV?

Le CoR estime que l'information internationale est une priorité de la RTS et doit le rester. Elle est notoirement de bonne qualité. Elle permet à la Suisse de se sentir un peu moins isolée et d'être directement en prise avec ce qui se passe à l'étranger.

Compte tenu de la complémentarité des médias, la couverture de l'info internationale est bonne et équilibrée. Il ne serait pas judicieux d'augmenter le nombre de correspondants fixes à l'étranger, car des moyens doivent rester à disposition pour l'envoi rapide de journalistes sur le terrain selon l'actualité.

Il est important que la RTS puisse «raconter» la Suisse alémanique, prendre la température des différentes régions au-delà des informations de la Berne fédérale ou de la Zurich économique. Idéalement, il faudrait partir en grand reportage en Suisse alémanique afin de l'expliquer avec un regard de Romand.

C'est le rôle de la RTS de renforcer la cohésion nationale. Il s'agit de s'intéresser aux autres régions, dans tous les domaines possibles et d'intervenir dans les différents domaines de programme. C'est surtout l'aspect sociétal des autres régions qui est très important. Il s'agit pour la RTS de s'en saisir, en ne se limitant pas aux grands centres urbains.

Le CoR estime important que la vie culturelle soit thématifiée à la fois dans des espaces de programme spécifiques et dans le cadre de l'actualité régionale, voire nationale. La vie culturelle alémanique devrait également être thématifiée.

Il souligne l'importance de sortir de l'Arc lémanique et de parler de la vie culturelle en périphérie. La culture doit être inscrite dans l'actualité générale afin de ne pas la mettre dans un ghetto et de tendre la main à ceux qui ne sont pas des passionnés de la culture.

Le défi consiste à répondre aux attentes des auditeurs et téléspectateurs et d'assumer ces choix face aux institutions qui s'attendent à ce que l'on parle de ce qu'elles font.

La RTS a la chance de pouvoir travailler sur plusieurs médias et le CoR salue l'idée de mener une réflexion générale pour déterminer de quelle manière et sur quel média on traite des différentes matières culturelles, en envisageant un passage de la verticalité à la transversalité et en comptant sur la complémentarité des médias.

Cette année, pour répondre à la demande de la Suisse alémanique et de la Suisse italienne, la SSR et ses Unités d'entreprises ont mis en place une nouvelle grille des concepts de programmes. Dès 2013, un nouveau système d'analyse sera donc proposé au CoR.

De son côté la RTS a adressé un rapport sur la qualité au Comité régional résumant les mesures prises par l'entreprise pour assurer et vérifier la qualité des émissions qu'elle diffuse.

Le Comité régional constate avec satisfaction que la démarche «Qualité» est bien suivie et que des efforts importants sont fournis par la RTS pour assurer la qualité de ses programmes.

ANNEXES

La RTSR

La Radio Télévision Suisse Romande (RTSR) est une société régionale membre de la Société suisse de radiodiffusion et télévision SRG SSR. Elle a la forme juridique d'une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse et est inscrite au Registre du commerce. Son siège est à Lausanne. La RTSR agit de manière autonome dans le cadre des statuts et du règlement d'organisation de SRG SSR et de la concession accordée à cette dernière.

La RTSR se compose des Sociétés membres suivantes (état 2013):
Sociétés de Radiodiffusion et de Télévision (**SRT**) du canton de

Berne (SRT-BE)

Présidente: **Lydia Flückiger-Gerber**

Fabrikstrasse 10
3292 Busswil
srtberne@rtsr.ch

Fribourg (SRT-FR)

Président: **Thomas Avanzi**

Case postale 1443
1701 Fribourg
srtfribourg@rtsr.ch

Genève (SRT-GE)

Président: **Pierre-André Berger**

Rue des Moraines 3
1227 Carouge
srtgeneve@rtsr.ch

Jura (SRT-JU)

Président: **Jean-Jacques Plomb**

Sous-les-Pins 831
2902 Fontenais
srtjura@rtsr.ch

Neuchâtel (SRT-NE)

Président: **Marc-Alain Langel**

Chemin de l'Ecluse 14
2022 Bevaix
srtneuchatel@rtsr.ch

Valais (SRT-VS)

Président: **Bernard Attinger**

Case postale 87
1920 Martigny 1
srtvalais@rtsr.ch

Vaud (SRT-VD)

Président: **Marc Oran**

Chemin en Moratoux 2
1077 Servion
srtvaud@rtsr.ch

Le Conseil régional (état 2013)

Le Conseil régional est l'organe suprême de la Société.

Délégués des SRT

BE:	Lydia Flückiger-Gerber	1959	dès 01.05.10
	Françoise Steiner	1948	dès 22.04.09
FR:	Thomas Avanzi	1976	dès 01.01.11
	Nicole Berger	1952	dès 01.02.08
GE:	Pierre-André Berger	1964	dès 01.01.10
	Jean-Philippe Terrier	1974	dès 01.04.08
JU:	Jean-Jacques Plomb	1945	dès 07.03.13
	Pierre Marquis	1944	dès 01.01.08
NE:	Marc-Alain Langel	1965	dès 01.12.10
	François Borel	1948	dès 15.03.07
VS:	Bernard Attinger	1942	dès 12.03.09
	François Bonvin	1977	dès 01.01.12
VD:	Marc Oran	1953	dès 09.05.12
	Frédéric JH Gay	1970	dès 11.05.11

Délégués de gouvernements cantonaux

BE:	Philippe Perrenoud
FR:	Isabelle Chassot
GE:	Charles Beer
JU:	Elisabeth Baume-Schneider
NE:	Philippe Gnaegi
VS:	Bernard Reist
VD:	Vincent Grandjean

Délégués du Conseil du public

	Matthieu Béguelin	1978	dès 10.03.08
	Antoine Cretton	1973	dès 01.01.12
	Jean-Pierre Petignat	1942	dès 01.01.12

Délégués des associations du personnel

SSM	Jean-Marc Juilland
ADC	Sylvie Lambelet

Le président et les membres du Comité régional (voir ci-contre)

Le Comité régional (état 2013)

Le Comité régional se compose de 9 membres :

Le Président, désigné par le Conseil régional, est d'office président du Comité régional RTSR

Jean-François Roth, Courtételle 1952 dès 01.07.07

4 membres désignés par le Conseil régional

Mario Annoni, La Neuveville (BE) 1954 dès 01.01.12
Isabelle Brunner Wicht, Villars-sur-Glâne (FR) 1961 dès 01.01.08
Christian Mayor, Monthey (VS) 1955 dès 01.01.12
Jean Jacques Schwaab, Lausanne (VD) 1948 (vice-président) dès 01.01.08

4 membres cooptés dont la nomination est ratifiée par le Conseil régional

Thierry Béguin, St-Blaise (NE) 1947 dès 01.05.08
Eric Benjamin, Genève 1955 dès 01.01.10
Nathalie Falcone, Esmonts 1965 dès 01.09.08
Isabelle Graesslé, Genève 1959 dès 09.05.12

Secrétaire générale: **Eliane Chappuis**

Le Conseil du public RTSR (état 2013)

Président

Matthieu Béguelin (NE) 1978 dès 01.01.12

Membres désignés par les SRT

BE:	Lydia Flückiger-Gerber	1959	dès 01.01.10
	Françoise Steiner	1948	dès 12.11.07
	Svetlana-Claire Tadic*	1967	dès 2010
FR:	Thomas Avanzi	1976	dès 01.01.12
	Emmanuel Dorand	1979	dès 01.01.12
	Marie-Hélène Zurkinden*	1949	dès 01.01.12
GE:	Pierre-André Berger	1964	dès 01.02.08
	Jean-Bernard Busset	1945	dès 01.04.08
	Claude Baumann*	1959	dès 25.06.12
JU:	Sandra Houlmann	1972	dès 01.04.08
	Jean-Pierre Petignat	1942	dès 01.01.12
	Maryvonne Schindelholz*	1948	dès 01.06.10
NE:	Matthieu Béguelin	1978	dès 15.10.07
	François Borel	1948	dès 01.05.08
	Freddy Landry*	1930	dès 01.01.12
VS:	Antoine Cretton	1973	dès 01.01.12
	Florian Vionnet	1985	dès 01.11.10
	Bernard Attinger*	1942	dès 12.03.09
VD:	Pascal Dind	1956	dès 01.01.08
	Gérald Nicod	1946	dès 01.01.12
	Arlette Duval*	1944	dès le 02.11.09

Membres délégués du Conseil régional

	Léon Gurtner	1951	dès 01.01.12
	Claude-Alain Kleiner	1951	dès 01.01.12
	Christine Oesch	1947	dès 01.01.12

* membres suppléants

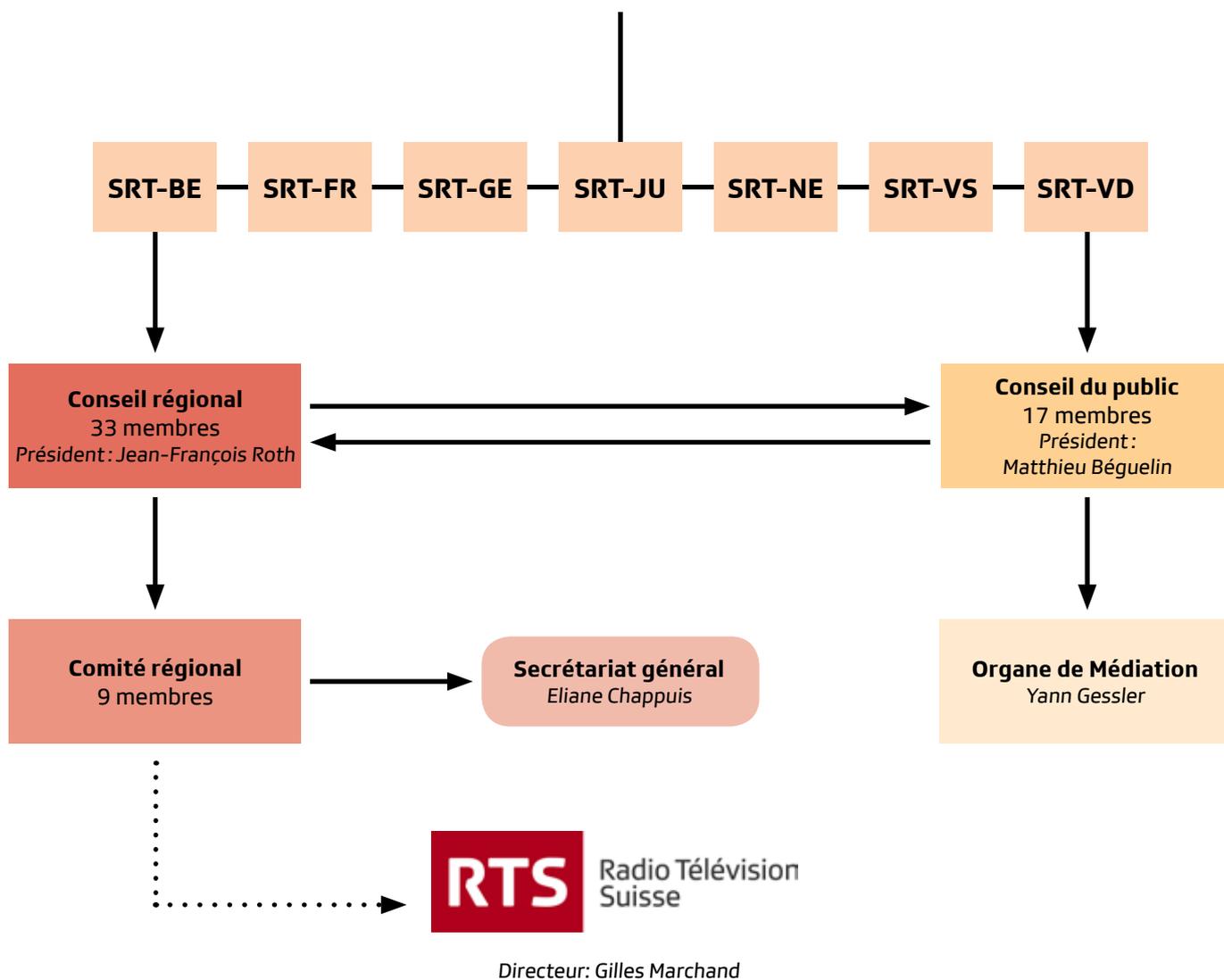
Le Médiateur (état 2013)

Yann Gessler 1975 dès 01.01.12

Organigramme RTSR 2013



Président : Jean-François Roth





AV. DU TEMPLE 40 — CP 78
CH-1010 LAUSANNE
SECRETARIAT.GENERAL@RTSR.CH
TÉL. +41 (0)58 236 69 75
FAX +41 (0)58 236 19 76
WWW.RTSR.CH